RAPPORT d'ACTIVITÉ 1982

CABINET
DU DIRECTEUR
GENERAL
CASE POSTALE 1400
SUCCURSALE "C"
MONTREAL, QUE.
H2L 4K7

Votre dossier . . . . . .

Notre dossier . . . . . .

Montréal, le 15 avril 1983

Me Marc-André Bédard
Ministre de la Justice
1200, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Sûreté du Québec pour l'année 1982.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le directeur général,

Jacques Beaudoin

Sommaire

Direction générale	1
Direction de la planification	11
Direction des ressources humaines	17
Direction de la logistique et des supports techniques	19
Direction des opérations et de la sécurité publique	39
Statistiques	53
La direction générale	56
Les districts	57
Les postes	58

Le rapport d'activité est publié par le Service des communications (section de l'information) et imprimé par le Service de l'impression et de la reproduction de la Sûreté du Québec.

Direction générale

L'année 1982 s'est avérée une année de défi pour la Sûreté du Québec. Toutes les composantes humaines de l'organisation ont démontré une maturité exceptionnelle et un sens des responsabilités sociales peu commun. En effet, nous avons remodelé nos façons de faire afin de respecter l'encadrement budgétaire fixé. Nous avons bouclé l'exercice financier 1982-1983 en restant à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire fermée après l'imposition des compressions budgétaires décrétées par le Conseil du trésor. De plus, nous avons continué d'appliquer la politique gouvernementale annuelle de 2 pour cent concernant la coupure des effectifs. En effet, depuis 1979, la Sûreté du Québec a dû abolir 110 postes civils. Elle n'a pas recruté de policiers depuis le 5 février 1981. Depuis cette date, 55 postes policiers n'ont pas été remplacés et 60 autres seront éliminés par attrition au cours de l'année financière 1983-1984.

Nous avons amorcé, il y a quelques années, une série de mesures visant à rationaliser nos ressources et améliorer l'efficacité de notre organisme. Certains réaménagements et une recherche de l'harmonisation des responsabilités ont été complétés. Les récents changements à la structure de l'État-major général en sont une conséquence.

En évaluant le rendement de la Sûreté du Québec en 1982, l'on constate que le travail de nos membres policiers et civils est synonyme de productivité et de recherche d'une efficacité accrue. Notre organisation constitue certainement un modèle d'une entreprise de service active, orientée vers le service aux citoyens.

La Sûreté du Québec est fière d'avoir solutionné près de 47 pour cent des crimes commis. Elle s'enorgueillit aussi d'avoir contribué à réduire de 225 le nombre de morts sur les routes de la province. Ce sont des données qui démontrent notre souci à l'égard de notre mandat.

Nous avons toujours trouvé inutile de nous livrer à de longues et savantes études pour en revenir toujours à la même source, c'est-à-dire, la raison d'être d'un corps de police: "Protéger la personne et les biens". C'est ce que nous avons fait en 1982 et c'est ce que nous allons continuer de faire.

En 1983, nous entendons mettre en oeuvre toute la dynamique de notre organisation et la motivation de notre personnel afin de bien servir les citoyens. En effet, chaque citoyen devra pouvoir trouver, à la Sûreté du Québec, réponse à toutes ses questions.

La notion de service rayonnera autour de notre "leitmotiv": "LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, PARTOUT EN TOUT TEMPS".

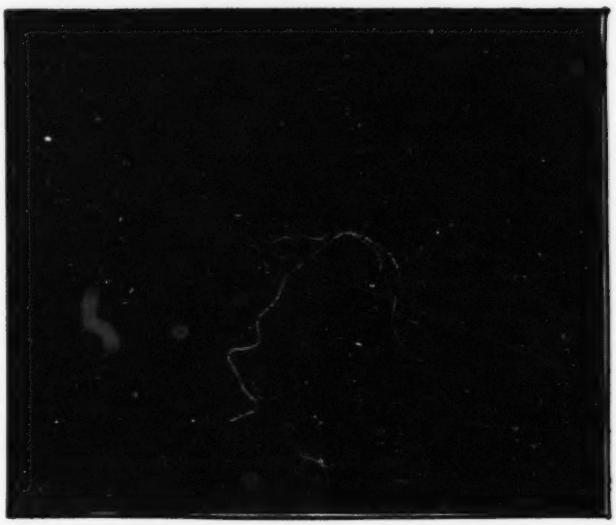

SÛRETÉ DU QUÉBEC POLICE

Organigramme de la Sûreté du Québec
révisé: 82-12-31

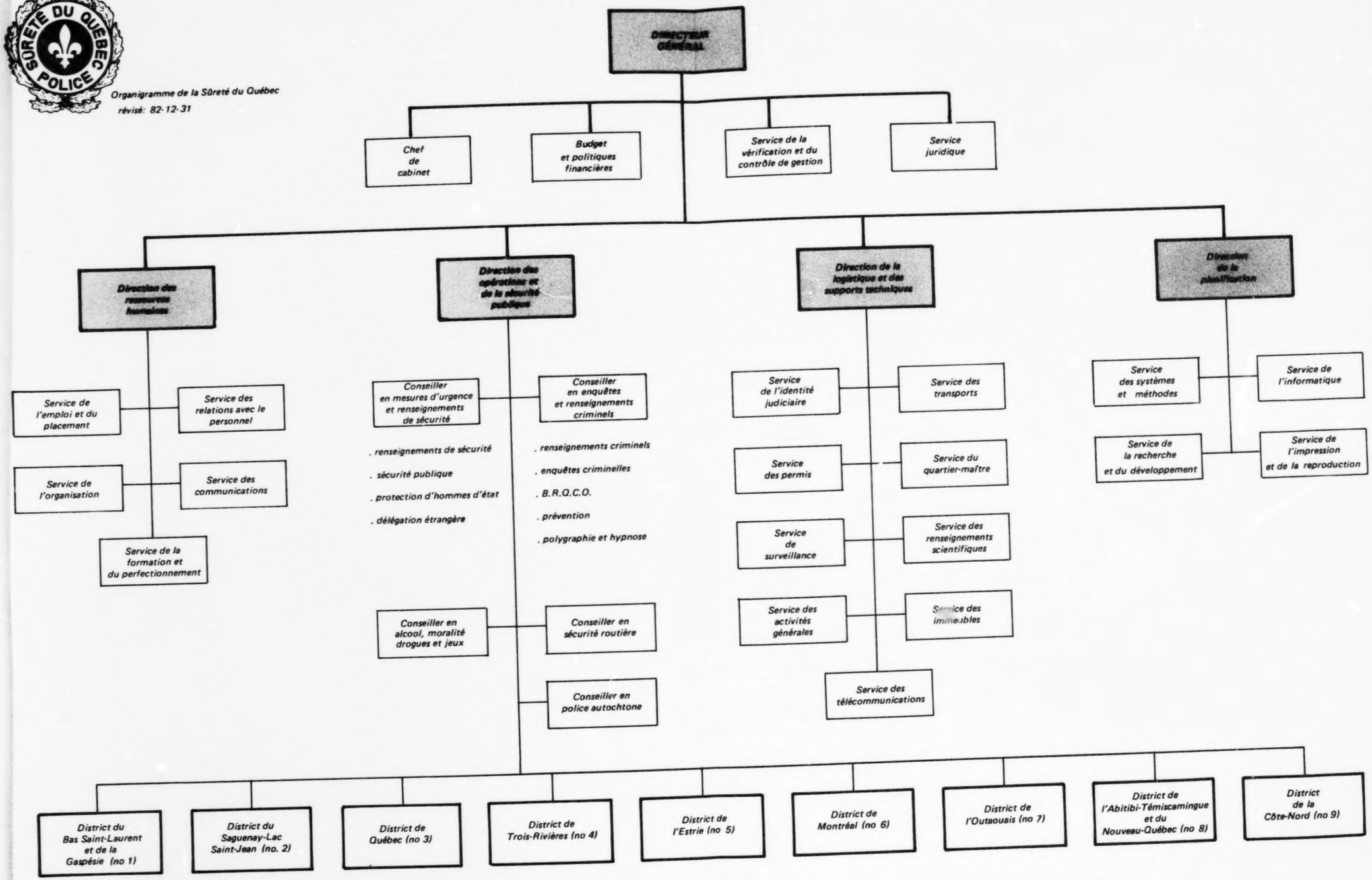

Organigramme du district
du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (no 1)
révisé: 82-12-31

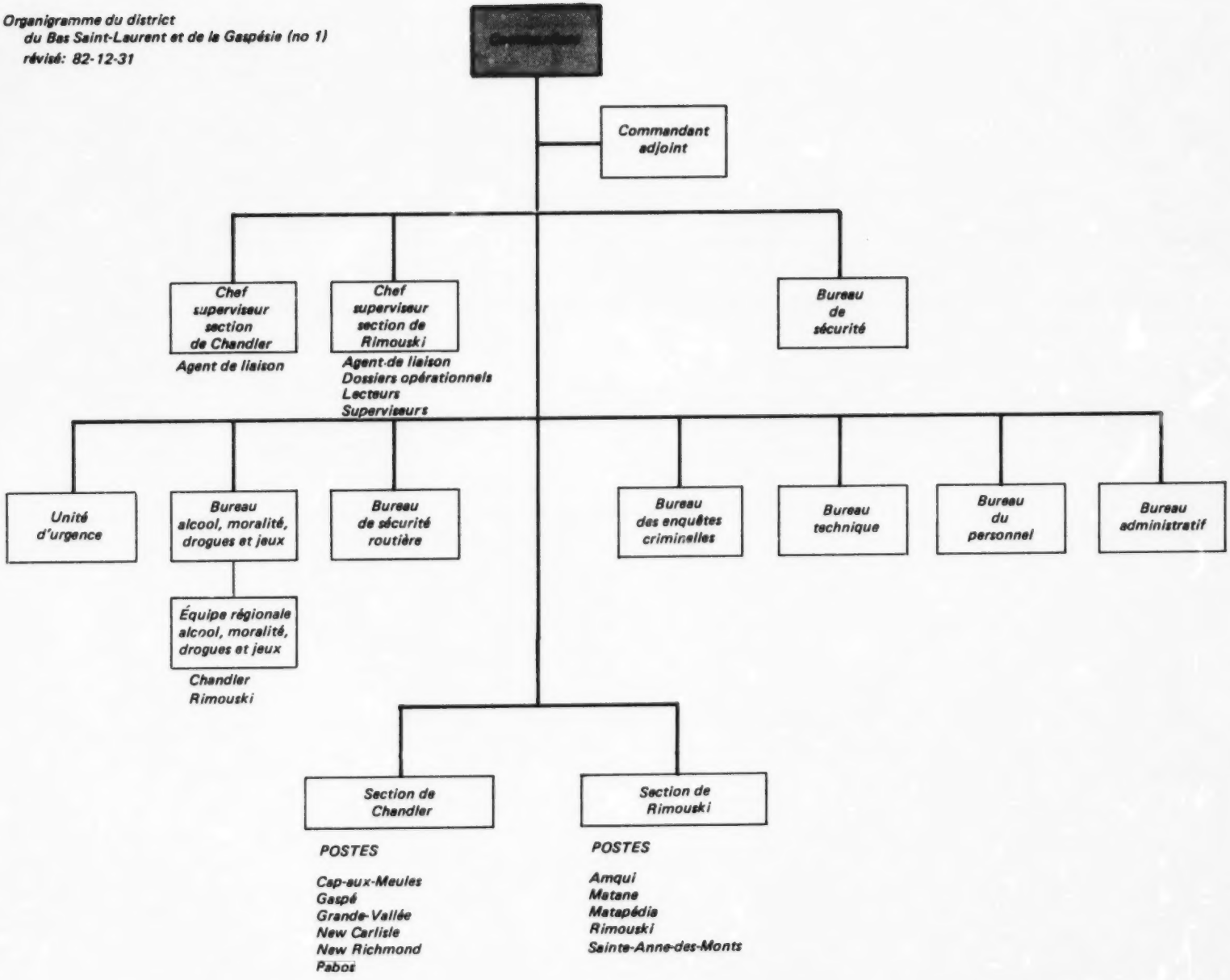

Organigramme des districts
du Saguenay-Lac Saint-Jean (no 2)
de Trois-Rivières (no 4)
de l'Estrie (no 5)
de l'Outaouais (no 7)
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (no 8)
de la Côte-Nord (no 9)
révisé: 82-12-31

[redacted]

Commandant adjoint

Chef superviseur

Agent de liaison
Dossiers opérationnels
Lecteurs
Superviseurs

Bureau de sécurité

Unité d'urgence

Bureau alcool, moralité, drogues et jeux

Équipe régionale alcool, moralité, drogues et jeux

Bureau de sécurité routière

Bureau des enquêtes criminelles

Bureau technique

Bureau du personnel

District du Saguenay-Lac Saint-Jean (no 2)

POSTES

Alma
Chibougamau
Chicoutimi
Dolbeau
Roberval
Saint-Ambroise

District de Trois-Rivières (no 4)

POSTES

Arthabaska
Bécancour
Cap-de-la-Madeleine
Drummondville
La Tuque
Louiseville
Nicolet
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Shawinigan

District de l'Estrie (no 5)

POSTES

Coaticook
Cookshire
Lac-Mégantic
Richmond
Sherbrooke
Weedon

District de l'Outaouais (no 7)

POSTES

Buckingham
Campbell's Bay
Hull-métro
Labelle
Low
Maniwaki
Mont-Laurier
Papineauville

District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (no 8)

POSTES

Amos
Kuujjuaq
La Baleine
La Sarre
Letang
Malartic
Radisson
Rouyn
Senneterre
Val D'Or
Ville-Marie

District de la Côte-Nord (no 9)

POSTES

Baie-Comeau
Baie-Trinité
Fermont
Forestville
Havre Saint-Pierre
Lourdes-de-Blanc-Sablon
Sept-Îles
Tadoussac

Organigramme du district de Québec (no 3)
révisé: 82-12-31

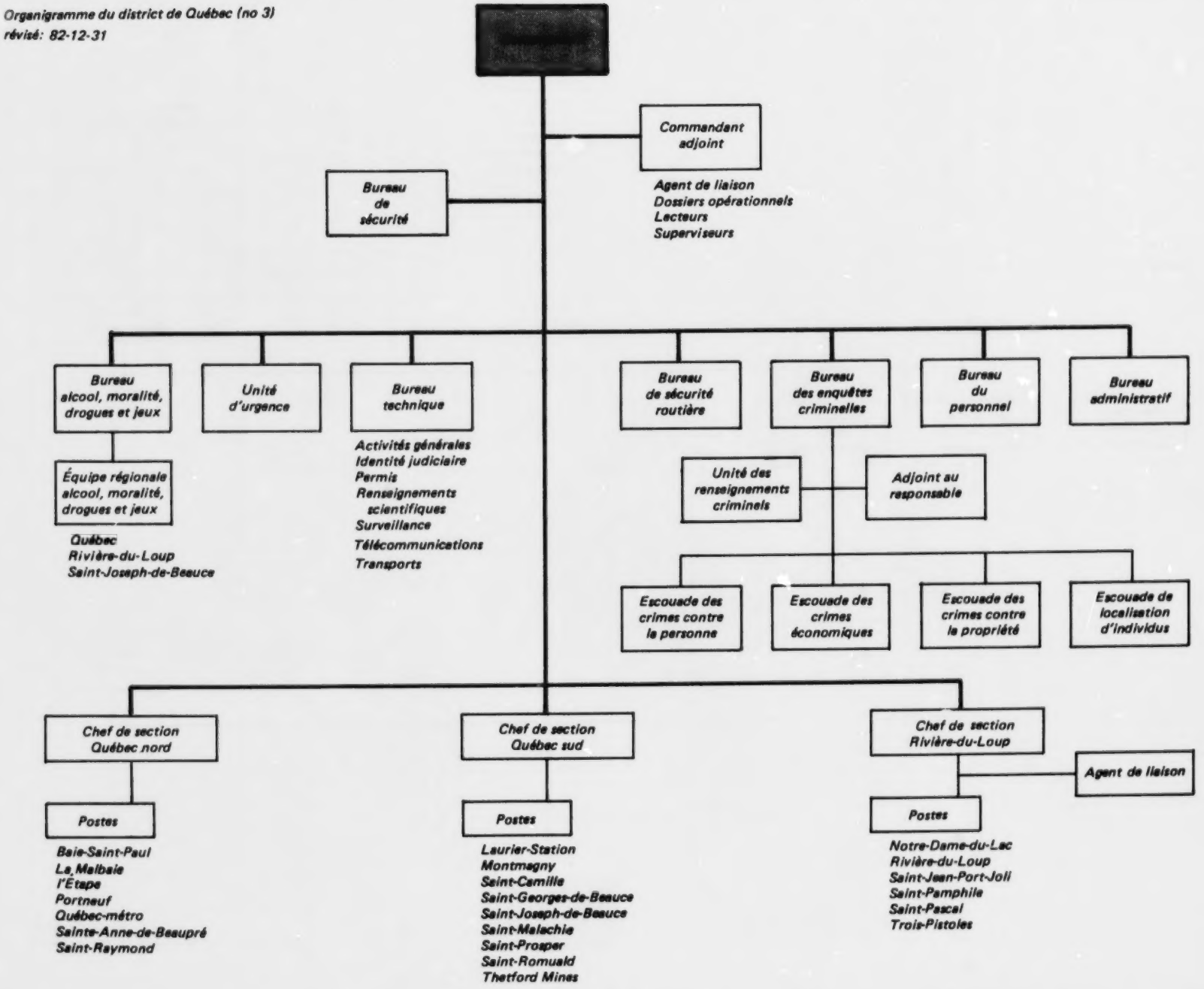

Organigramme du district de Montréal (no 6)
révisé: 82-12-31

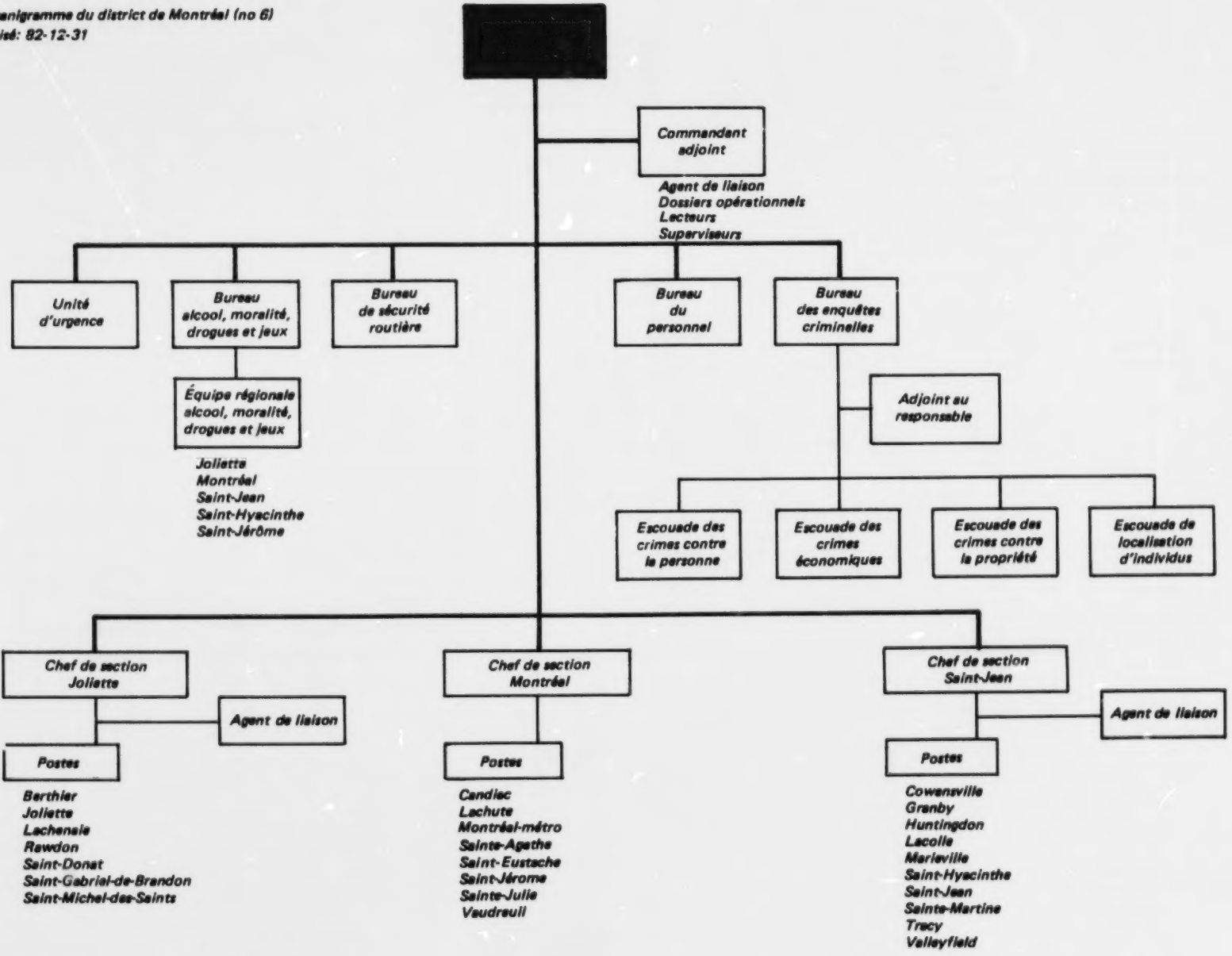

Service de la vérification et du contrôle de gestion

La Sûreté du Québec, en tant qu'organisme, est responsable de la mise en place et de la réalisation de contrôles dont elle doit assurer l'efficacité.

Cette dernière responsabilité incombe au Service de la vérification et du contrôle de gestion, qui assure ainsi une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles qui se retrouvent dans toutes les unités de l'organisation, quelles qu'en soient les activités.

Subordonné au Directeur général, le service a maintenant un effectif autorisé de quinze policiers et de deux sténographes. Deux postes furent ajoutés à l'effectif, considérant la nouvelle définition de tâches des superviseurs qui ne permettra plus une présence aussi soutenue dans les postes pour fins de vérification.

Dans la réalisation de son mandat, le service doit s'assurer, au nom de la Direction:

- que les opérations de l'organisme sont conformes à la législation et exécutées de manière à prévenir les pertes et les fraudes (sécurité-économie);

- que les objectifs fixés sont atteints et que les résultats répondent effectivement aux besoins du milieu (efficacité et impact);

- que les ressources humaines, matérielles et financières sont utilisées de façon économique et efficace (rendement - efficience);

- que les méthodes de travail sont uniformes et que les politiques et pratiques de la Sûreté du Québec sont respectées; que l'inexistence des méthodes, politiques et procédés ou leurs faiblesses sont signalées aux autorités au moyen de recommandations pertinentes et qu'un suivi de ces recommandations est effectué;

- que toutes les agences et unités reliées au réseau du C.R.P.Q. font régulièrement l'objet d'une vérification et que les gestionnaires et la direction de la Sûreté du Québec en sont informés;

- qu'un suivi de vérification est effectué dans tous les cas.

Le champ d'activité du service s'étend à toutes les unités tant opérationnelles qu'administratives de l'organisme ainsi qu'aux services de police municipaux pour ce qui concerne le respect des politiques édictées par le comité consultatif du Centre de renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q.)

Obligatoirement, des rapports de synthèse sont soumis aux personnes agissant à différents paliers d'autorité, tels:

- Directeur général
- Membres de l'État-major général
- Responsables d'unité ou chefs de service
- Comité consultatif du C.R.P.Q.
- Comité consultatif du C.I.P.C.
- Comité de l'informatique

Travail de vérification

Travail de vérification C.R.P.Q.

Vérifications C.R.P.Q. (S.Q.):	41
Vérifications C.R.P.Q. (S.M.):	105
Total	146
Suivis de vérification (S.Q.):	32
Suivis de vérification (S.M.):	38
Total	70

Recommandations

Mises à part les recommandations formulées aux gestionnaires des unités vérifiées et à leurs supérieurs hiérarchiques, nous avons fait 41 recommandations aux responsables des différentes directions. Ces recommandations visent généralement à modifier les politiques, systèmes et méthodes de travail de l'organisation.

Conclusion

Le travail effectué en cours d'année par le service l'a été de façon positive et objective, tout en escomptant avoir été une relation d'aide aux gestionnaires concernés, car l'expression de la perception d'une gestion, vue de l'extérieur, est habituellement salutaire aux gestionnaires avant-gardistes.

Direction de la planification

Le mandat de la direction comporte trois grands volets. D'abord, afin de proposer une orientation dynamique à moyen et à long terme, elle doit effectuer les études et recherches nécessaires. De plus, elle conçoit, met au point et maintient les systèmes informatisés et gère le matériel électronique qui y est relié, notamment en ce qui a trait à l'administration du Centre de renseignements policiers du Québec. Elle effectue aussi les études en vue de proposer à la Sûreté du Québec les systèmes, méthodes et procédés de travail les plus efficaces. Elle doit de plus fournir les services d'impression et de reproduction pour l'ensemble de l'organisme.

Plus précisément, la direction a aussi le rôle de coordonner les travaux de l'évaluation du programme de la Sûreté du Québec. Nous nous proposons de compléter ce travail dès 1983.

Service de la recherche et du développement

En vue de formuler une orientation à moyen et à long terme ainsi que d'analyser les impacts sur notre organisation, le Service de la recherche et du développement exécute des études et recherches et maintient un système d'information de gestion.

Réalisations en 1982

- Rédaction et publication du recueil annuel de statistiques;

- présidence du Comité de la statistique policière du Québec;

- en collaboration avec le Service de l'informatique, mise en place d'un progiciel afin de permettre l'accès et le traitement des fichiers informatisés avec pleine autonomie de l'usager;

- acquisition d'une machine de traitement de textes pour la publication des rapports, recueil statistique, fiches et bibliographies;

- administration du système d'information policière et ébauche d'un système d'information de gestion;

- mise à jour, sous forme de catalogue analytique, de la bibliographie complète des ouvrages disponibles au centre de documentation;

- maintien des principales activités du centre de documentation: prêts de volumes, prêts entre bibliothèques, aide aux lecteurs et références, préparation des bibliographies, recherches documentaires sur des sujets précis;

- représentant de la Direction pour le Comité de coordination sur l'évaluation du programme de la Sûreté du Québec et maintien du secrétariat;

- étude critique de la recherche appliquée commandée par la Sûreté du Québec sur la possibilité de munir ses véhicules de quatre pneus à neige;

- étude, en collaboration avec le Service des transports, sur la méthodologie à employer pour ventiler le budget de fonctionnement de la flotte automobile de la Sûreté du Québec.

- étude d'impact et possibilité de l'intégration des inspecteurs de la Société des alcools du Québec ainsi que d'autres corps d'emplois similaires.

Objectifs pour 1983

- En collaboration avec le ministère de la Justice, mettre au point des indicateurs afin de répondre aux exigences du système d'information de gestion.

- Parallèlement, la Sûreté du Québec raffinera son système d'information de gestion ayant pour base le système d'information policière. En collaboration avec les autres services concernés, au fur et à mesure de leur mise au point, nous devrons intégrer les indicateurs afin qu'ils puissent servir à la prise de décision.

- Mettre à jour le schéma général de développement de la Sûreté du Québec.

- Avec l'ajout d'un agent de recherche, nous pourrons répondre plus adéquatement et dans de meilleurs délais aux demandes d'études spécifiques.

- Les nouvelles capacités de nos ordinateurs ainsi que l'utilisation de progiciels nous permettent d'espérer l'informatisation à court terme du système d'information policière et par voie de conséquence, une plus grande capacité d'analyse et de publication d'études opérationnelles.

- La même qualité de services offerts à notre clientèle du centre de documentation sera maintenue.

- Afin d'accroître l'accès aux périodiques et de maximiser la rentabilité de nos coûts d'abonnement, nous publierons dorénavant un recueil des tables des matières de tous nos périodiques avec un bon de commande pour les personnes désirant obtenir une photocopie des articles pertinents.

Service des systèmes et méthodes

Afin d'être en mesure d'assurer un service de qualité partout et en tout temps, la Sûreté du Québec doit disposer de systèmes opérationnels et administratifs de qualité et les méthodes de travail doivent être clairement établies. C'est là le mandat confié au Service des systèmes et méthodes qui diffuse l'information par voie de directives ou de communiqués.

1. Réalisations en 1982

Voici brièvement nos principales réalisations pour l'année 1982, en fonction de chaque facette de notre mandat.

1.1. En matière de mise au point et d'implantation des systèmes administratifs et opérationnels.

- Mise au point final de l'étude et recommandation de normes sur la distribution des véhicules de la Sûreté du Québec afin d'en arriver à une répartition rationnelle et équitable.

- Réalisation d'une étude sur la possibilité, pour notre organisme, d'utiliser le système G.R.I.I de la Gendarmerie royale du Canada; il s'agit d'un fichier centralisé sur les condamnations criminelles qui pourrait remplacer certains dossiers mis à jour manuellement au Service de l'identité judiciaire.

- Analyse complète des données et informations nécessaires à la conception d'un système d'information de gestion sur le parc automobile de la Sûreté du Québec.

- Publication des résultats du sondage dans le cadre de l'étude amorcée l'an dernier sur les rapports d'ordre administratif produits et reçus par le poste.

- Analyse des activités de planification en matière de sécurité routière afin de simplifier le travail du responsable de poste et de ses adjoints, ceci étant la priorité identifiée par les répondants au sondage mentionné ci-dessus; un rapport d'étude sera publié au début de 1983.

- Révision du système de compilation des activités des agents des postes, notamment en fonction des activités de prévention et par suite du nouveau système d'appréciation des membres.

- Mise en place d'un système de gestion des dossiers d'intervention du Service des renseignements scientifiques.

- Participation au groupe de travail sur l'évaluation du programme de la Sûreté du Québec et au sous-comité sur les restrictions budgétaires.

- Étude sur les systèmes d'alarme reliés aux postes et formulation de recommandations visant à réduire le nombre de fausses alarmes.

- Mise sur pied d'une procédure qui permettra éventuellement la vente des rapports d'accidents par la Sûreté du Québec.

- Révision du système de contrôle des billets d'infraction et entente avec le Bureau juridique du Code de la sécurité routière.

- Aide au Service de police et d'incendie de la ville de Shawinigan dans la conception d'un manuel de directives.

1.2. En matière d'élaboration et d'amélioration des méthodes de travail:

- Étude de l'ensemble des activités au Service des permis, ce qui a permis de formuler certaines recommandations importantes:

  . décentralisation de l'émission des permis d'agent d'investigation et de sécurité, élimination des dossiers et établissement de nouvelles méthodes de travail;

  . rationalisation de la conservation des dossiers d'enregistrement d'armes à feu, ce qui a un impact important sur la charge de travail et sur la répartition du personnel;

  . modification à la fréquence d'émission des permis d'explosifs.

- Définition d'une politique et de méthodes de travail pour ce qui concerne nos interventions relatives aux appareils de jeu conjointement avec la Direction des affaires pénales du ministère de la Justice et la Régie des loteries et courses.

- Coordination des activités reliées à l'acquisition de trois appareils de traitement de textes; un support à l'implantation est fourni aux gestionnaires concernés.

- Analyse du projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale et formulation de recommandations visant à faciliter son application dans le cadre du mandat de la Sûreté du Québec.

- Publication du recueil "Explosifs", conjointement avec le Service des permis et la Direction des affaires pénales; ce document présente la loi, le règlement et un guide d'application.

- Publication du recueil "Alcool et moralité", conjointement avec le Conseiller en alcool, moralité, drogues et jeux et la Direction des affaires pénales; ce document présente certaines lois ainsi que leurs règlements et les guides d'application.

- Publication d'un répertoire des formules les plus utilisées au niveau du poste.

- Participation au cours de formation dispensé au personnel de secrétariat, afin de les familiariser davantage avec les formules et le système de dossiers administratifs.

1.3. Pour ce qui concerne l'entretien du système de directives et le contrôle des formules:

- Trois changements importants nous ont obligés à faire une révision majeure du manuel de directives:

  . l'implantation du nouveau Code de la sécurité routière;

. la création de la fonction de superviseur;

. la réorganisation annoncée par le Directeur général en date du 1er novembre 1982.

- Voici quelques chiffres pour 1982:

. 9 nouvelles directives, 81 modifiées et 4 annulées;

. 174 communiqués publiés;

. 47 nouvelles formules, 175 modifiées et 127 annulées.

2. Objectifs pour 1983

En plus de l'entretien du système de directives et du contrôle des formules qui constituent des responsabilités permanentes, nos objectifs pour 1983 sont les suivants:

- Effectuer la révision des politiques et procédures ayant trait aux photographies et aux empreintes digitales des criminels ou suspects, par suite des possibilités de l'implantation du fichier C.R. II.

- Mettre le point final à l'étude entreprise en 1982 sur la prévention du crime et implanter les nouvelles procédures.

- Participer à la conception d'un système d'information et d'analyse des données relatives aux accidents des véhicules de la Sûreté du Québec dans le cadre d'un nouveau programme de prévention parrainé par le Comité de prévention des accidents de travail.

- Rationaliser la distribution de manuels et de documents aux membres, en intégrant le plus possible ces différents documents.

- Prévoir les modalités de mise à jour des recueils "Explosifs" et "Alcool et moralité".

- Élaborer des procédures pour le contrôle d'exploitation du permis d'alcool, par suite de l'intégration par la Sûreté du Québec du mandat antérieurement confié à des inspecteurs de la Société.des alcools du Québec.

- Réviser le système de gestion relatif à la location de lignes téléphoniques pour l'écoute électronique.

- Réviser les procédures pour l'acquisition de biens au Service du quartier-maître.

- Élaborer une politique sur le traitement des dossiers historiques.

- Concevoir un système de compilation des activités des techniciens en explosifs.

- Poursuivre notre participation à l'évaluation du programme de la Sûreté du Québec en procédant, de concert avec le ministère de la Justice, à l'élaboration d'indicateurs de rendement.

Service de l'informatique

Le Service de l'informatique fournit à la Sûreté du Québec des systèmes informatisés pour l'aider à planifier, organiser et contrôler ses activités. Les principaux systèmes actuellement exploités sont le Centre de renseignements policiers du Québec, le contrôle des armes à feu, l'index général, la sécurité routière, le surtemps et les primes. Trois ordinateurs UNIVAC et un réseau de 150 terminaux supportent ces systèmes.

Le C.R.P.Q. est à la disposition de tous les policiers du Québec; 13 500 000 transactions ont été effectuées en 1982. Le système de contrôle des armes à feu est utilisé par le Service des permis et a servi à contrôler l'émission de 38 000 autorisations d'acquisition d'armes à feu. L'in-

dex général est utilisé par la Sûreté du Québec et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal; la banque de données comprenait 480 000 dossiers à la fin de 1982.

En 1982, le service a procédé à la modernisation du réseau en doublant la vitesse des lignes et en remplaçant les terminaux par des terminaux plus modernes et compatibles avec le parc ordinateur du gouvernement. Des convertisseurs de protocole assureront la liaison durant la période intermédiaire. Le service a également proposé un scénario pour augmenter la puissance de traitement de nos ordinateurs. Le Conseil du trésor approuvait, le 24 août 1982, l'installation d'un ordinateur Amdahl V5 en novembre 1982, suivi d'un ordinateur IBM 4341 en juin 1983. Le Conseil du trésor permettait ainsi à la Sûreté du Québec de convertir ses systèmes de façon à les rendre compatibles avec tous les centres de traitement du gouvernement.

Dans le cadre de cette conversion, des appels d'offres pour des services de conseillers en informatique ont été lancés à l'automne. Un premier contrat a été octroyé pour la conversion de l'index général; un deuxième contrat porte sur le support technique. Enfin, une banque de ressources de conseillers en informatique a été créée; ces personnes s'intégreront à nos équipes de conversion de systèmes. La conversion se terminera à la fin de 1983.

Un plan de relance de développement des systèmes informatisés a été mis de l'avant. Les principaux points sont des terminaux dans tous les postes, des systèmes pour faciliter la gestion des opérations et des liaisons avec les systèmes du ministère de la Justice. De plus, des études débutent au sujet de la bureautique, des terminaux embarqués et de la gestion de la flotte automobile.

La principale réalisation de 1983 sera la conversion de nos systèmes. La mise en exploitation des nouveaux systèmes débutera en 1984.

Direction des ressources humaines

Les années difficiles que nous traversons, tout en posant de nouveaux défis intéressants, ne sont pas sans affecter les activités de la Direction des ressources humaines et plus particulièrement, certaines fonctions conseil qui ont dû prendre le dessus sur les activités plus traditionnelles.

La gestion de décroissance accroît les besoins de motivation reliés à l'incertitude causée par la réduction des effectifs, augmente les inquiétudes des gestionnaires qui voient leurs activités et leurs postes remis en question, affecte le climat de travail et donne beaucoup plus d'acuité à l'existence de bonnes relations avec les employés.

Pour répondre à ces situations, la direction doit mettre l'accent sur son rôle conseil auprès des directions, d'abord pour expliquer les différentes démarches que nous utilisons et ensuite pour faciliter, le plus possible, le travail des gestionnaires.

La direction doit également s'assurer du respect de la dimension "ressources humaines", avec tout ce que cela implique, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de la Sûreté du Québec.

En de telles périodes, il faut plus que jamais associer les activités et la philosophie de la gestion des ressources humaines aux orientations et à la mission de base.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, nous avons tenté d'orienter nos énergies pour vraiment rendre la tâche plus facile à tous les gestionnaires et ce, à tous les niveaux hiérarchiques.

Pour 1983, la même ligne de pensée devra prévaloir. Nous tenterons encore plus d'augmenter la productivité, soit dans la gestion des effectifs, soit encore dans l'allégement de la gestion de nos politiques.

Dans ce cadre, voici quelques réalisations de notre direction pour 1982:

- élaboration d'une politique de notation du personnel policier;
- étude sur un nouveau mécanisme de placement pour alléger la procédure actuelle, la rendre moins coûteuse et plus expéditive;
- élaboration d'une politique de promotion pour les sous-officiers et les officiers;
- tenue d'examens de promotion pour les sergents;
- élaboration d'une politique de sélection du personnel policier;
- élaboration d'une nouvelle politique de discipline et discussions avec l'A.P.P.Q. (code de déontologie);
- mise en place d'un nouveau système de gestion du personnel informatisé (fichier du personnel);
- élaboration de mécanismes favorisant le contrôle et la planification des effectifs.

Pour 1983, nous prévoyons mettre au point de nouveaux mécanismes pouvant mieux répondre aux besoins des gestionnaires, compléter le manuel d'organisation administrative, préparer la future ronde de négociations (automne 1983), mettre en vigueur le nouveau code de déontologie, mettre en vigueur une nouvelle politique de placement du personnel policier, terminer les promotions parmi les officiers et les sous-officiers, compléter une politique-cadre intégrant tous les aspects de la carrière des officiers et élaborer un plan global de formation identifiant les besoins pour les cinq prochaines années.

Service des communications

Le Service des communications a maintenu ses efforts dans les domaines de l'information aux médias, des relations publiques, de l'audio-visuel et des publications. Présent dans chacun des districts régionaux en plus du grand quartier général, celui-ci a diffusé un fort volume de communiqués à la presse, soit 441 pour l'année 1982.

Au chapitre de la promotion de la sécurité routière, la section des relations publiques a poursuivi son association directe avec la Régie de l'assurance automobile du Québec dans une exposition itinérante qui a visité les centres commerciaux de 26 villes du Québec et 3 grandes expositions spécialisées à Montréal. Des milliers de citoyens auront pu, de cette manière, se familiariser avec le nouveau Code de la sécurité routière. De plus, cette section a continué à promouvoir les activités de la Sûreté du Québec en matière de prévention du crime, de sensibilisation du public aux drogues et aux autres lois, tel le contrôle des armes à feu.

L'image du policier de la Sûreté du Québec demeure toujours l'objectif majeur de la politique et des activités des relations publiques.

Au niveau des publications, la revue de la Sûreté du Québec a continué de susciter d'élogieux commentaires et d'être abondamment citée par les médias d'information. Elle a conservé ce dynamisme qui fait d'elle le chef de file des sources techniques d'information et de connaissances pratiques auprès des policiers du Québec.

Direction de la logistique et des supports techniques

Au cours de l'année 1982, par suite de la décision de l'État-major général de la Sûreté du Québec, deux directions furent abolies et leurs services respectifs furent répartis dans les quatre directions restantes.

La Direction des services techniques, par suite de la retraite du d.g.a. Michel Lambert, fut confiée par le Directeur général au d.g.a. Yvan Aubin avec la nouvelle appellation de Direction de la logistique et des supports techniques. Cette nouvelle direction regroupe actuellement neuf services différents, dits de support technique et de logistique.

Comme cette direction assume tous les budgets d'achat de biens de capital et de fonctionnement, les délais d'intervention des services pour les différentes demandes qui leur parviennent sont courts et les dossiers sont traités avec diligence. Ainsi, notre mandat d'assurer un soutien technique et logistique dans le cadre de l'opération régulière s'en trouve facilité, les lignes de communications étant réduites à leur strict minimum.

Au fil des faits relatés par les différents gestionnaires de service, vous serez à même de suivre le cheminement de l'ancienne et de la nouvelle direction vers des supports à la Direction des opérations et de la sécurité publique mieux articulés et ce, en plus de connaître les différentes réalisations de celles-ci.

Service des activités générales

Les objectifs que nous nous étions fixés au Service des activités générales ont tous été atteints et même dépassés pour l'année 1982. Lorsque nous parlons de chiffres, il est facile pour qui que ce soit de mesurer la quantité ou les qualités des objectifs fixés, ce qui est à notre avis plus difficile avec les facteurs humains. Toutefois, avec le taux d'absentéisme qui a diminué considérablement, les congés de maladie, qui ont baissé de 21 pour cent, nous pouvons dire sans nous tromper que certains objectifs, influencés surtout par les facteurs humains, ont été réalisés.

Notre réussite dans ce dernier domaine se reflète également dans l'apparence physique de nos membres: propreté de l'uniforme, cheveux coupés, language utilisé et joie de vivre au sein du groupe. Ce nouvel esprit d'équipe, cette nouvelle atmosphère, cette nouvelle fierté, contribuent sans contredit au phénomène de l'appartenance et de la confiance en soi. . . satisfaction au travail.

Il va sans dire que la nouvelle unité que la direction nous a confiée, soit la surveillance de l'édifice, ajoute à la responsabilité plus étendue de coordonner les plans d'évacuation des édifices mis à la disposition de la Sûreté du Québec en province; nous sommes conscients que nous avons encore beaucoup de travail à faire dans plusieurs des domaines dont nous pouvons influencer le cheminement. Nous avons l'intention ferme de continuer notre ascension vers des sommets plus hauts en 1983.

Les tableaux de nos différents secteurs d'activités vous donneront un aperçu plus juste du travail effectué.

SERVICE DES ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Unité - 026

	1981	1982	Variation (%)
Détenus écroués			
- Hommes	2 326	2 571	+ 11
- Femmes	266	206	- 23
Total	2 592	2 777	+ 7
Gardiennage à l'hôpital	16	13	- 8
Détention spéciale *	62	82	+ 32
Repas servis	11 696	11 707	+ 1
Visites médicales requises	112	63	- 56
Empreintes et photos	549	744	+ 35
Service de mini-bus			
Navette entre le grand quartier général et le palais de justice	2 629 (passagers)	2 315 (passagers)	- 12
Entre le palais de justice et le grand quartier général	2 404	2 194	- 9

* Ne signifie pas 82 détenus distincts, mais l'équivalent ou une moyenne de 7 détenus par mois.

Transferts de détenus				
a)	De nos cellules au palais de justice de Montréal	825	880	+ 7
b)	Ailleurs en province	1 178	1 303	+ 11
c)	Hors de la province ou du pays	0	5	
d)	Malades mentaux	7	1	- 85
e)	Assistance au Service des prisons (escortes)	74	26	- 65
Heures de surtemps				
	Code 500 régulier	1 093	429	- 39
	Code 500 cour	444	273	- 61
	Total	1 537	702	- 54
Jours de maladie		886	697	- 21

Les données suivantes reflètent 9 mois d'opération seulement, soit d'avril 1982 à décembre 1982

	Cumulatif	Prévision	Banque
Kilométrage	132 862,00 $	166 523,00 $	33 671,00 $
Dépenses V.A.	16 257,53 $	25 875,00 $	9 617,47 $
Dépenses (repas-frais)	3 384,07 $	10 800,00 $	7 415,93 $

SURVEILLANCE DE L'ÉDIFICE
Unité - 048

	1981	1982	Variation (%)
Libération conditionnelle *	nil	1 296	
Prise d'empreintes et photos *	nil	903	
Avis de 48 heures	8 327	6 340	- 24
Plaintes et arrestations *	nil	172	
Nombre de visiteurs *	nil	119 896	
Surtemps	609 (heures)	665 (heures)	+ 9
Jours de maladie	56 (jours)	92 (jours)	+ 52

* Aucune statistique maintenue en 1981 ou au cours des années antérieures.

Service des renseignements scientifiques

Les activités du service et de notre unité de Québec en 1982 se sont sensiblement maintenues en comparaison avec l'année 1981, dans le secteur de l'interception des communications privées.

Un poste additionnel a été créé à titre de spécialiste en techniques de sécurité. Le membre choisi a reçu la formation à cette fin et est actuellement en fonction. En quatre mois de travail actif, il est déjà intervenu dans 89 dossiers en assistance à l'opération.

À l'unité de Québec, un membre a été ajouté à l'équipe en place; sa formation se continuera jusqu'en 1983. Lorsque celle-ci sera complétée, il pourra accomplir le travail de sa fonction.

Notre technicien en photo-vidéo a effectué 93 interventions en vidéo et a reproduit au-delà de 1416 photos en rapport avec le travail policier. Le groupe tactique d'intervention a pu également bénéficier du support de ce technicien lors de prises d'otages et de crimes majeurs.

Les causes montées avec notre aide nous ont obligés à préparer pour la cour au-delà de 15 causes à Montréal et de 5 à Québec. La minutie de notre préparation, avec la valeur des témoignages de nos experts, nous ont valu de nombreuses félicitations du milieu judiciaire.

Les conversations enregistrées par suite de l'interception de communications privilégiées ont fait que nous avons dû reproduire quelque 2500 conversations, pour les besoins des enquêteurs, dans les différents dossiers qui ont été traités durant l'année.

Notre section laboratoire est toujours à la recherche de nouvelles techniques électroniques afin de pouvoir suivre l'évolution très rapide des compagnies fournissant au public en général des moyens

de communications de plus en plus sophistiqués. De plus, le support de ces techniciens avec notre laboratoire permet à la Sûreté du Québec de ménager les ressources matérielles en faisant des réparations sur des équipements électroniques appartenant à la Sûreté du Québec, tels que walkie-talkie, caméra, radio portatif, télé-appel, etc.

Ce qui suit constitue un bref résumé des activités de notre service pour 1982. Les statistiques qui suivent donneront aux lecteurs une idée plus juste de nos activités durant l'année dernière.

DISTRICT DE MONTRÉAL

160 projets sur un total de 239

dont: 42 projets aux crimes économiques (16 mandats)
43 projets aux crimes contre la personne (20 mandats)
8 projets aux crimes contre la propriété (3 mandats)
2 projets à la localisation des individus (2 mandats)
1 projets aux renseignements criminels (1 mandat)
39 projets à l'E.R.A.M.D.J. (19 mandats)

Parmi ces projets, les postes de:

Joliette (4 projets au B.E.C.)
(5 projets à l'E.R.A.M.D.J.)

Saint-Jérôme (1 projet à l'E.R.A.M.D.J.)

ont obtenu une assistance

Également, 3 projets furent exécutés en assistance à la Sûreté municipale de Saint-Hubert.

Également, 4 projets furent exécutés en assistance au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et 4 projets à la Sûreté municipale de Hull.

Un total de 25 projets furent accordés en assistance à différents districts par suite de consentements.

TOTAL: (62 mandats) pour Montréal

DISTRICT DE LA MAURICIE

26 projets — 8 mandats au B.E.C.
2 mandats à l'E.R.A.M.D.J.

(10 mandats)

DISTRICT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NOUVEAU-QUÉBEC

30 projets — 2 mandats au B.E.C.
8 mandats à Amos

(10 mandats)

DISTRICT DE L'OUTAOUAIS

20 projets — 5 mandats au B.E.C.
3 mandats à l'E.R.A.M.D.J.

(8 mandats)

DISTRICT DE L'ESTRIE

6 projets — 3 mandats au B.E.C.

(3 mandats)

DISTRICT DE QUÉBEC
(assistance)

1 projet — 1 mandat au B.E.C.

(1 mandat)

TOTAL (93 mandats)

DISTRICT DE QUÉBEC

90 projets sur un total de 109

dont: 48 projets aux crimes contre la personne
(12 autorisations)
19 projets aux crimes contre la propriété
(4 autorisations)
18 projets à l'E.R.A.M.D.J.
(4 autorisations)
5 projets aux crimes économiques
(2 autorisations)

Parmi ces projets, 2 furent accordés à la division de Montréal à l'Unité des crimes économiques de Montréal de la Sûreté du Québec.

Également, 2 projets furent exécutés en assistance au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Un total de 20 projets furent accordés en assistance à différentes escouades de notre division par suite de consentements.

DISTRICT DU BAS SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

9 projets - 6 au B.E.C. - 3 à l'E.R.A.M.D.J.
(2 autorisations)

DISTRICT DE LA CÔTE-NORD

4 projets au B.E.C.
(1 autorisation)

DISTRICT DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

6 projets au B.E.C.
(2 autorisations)

TOTAL (27 autorisations)

BALAYAGES ÉLECTRONIQUES TOTAL 40

CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE

Tableau contrôle Québec	1
Valise d'interception	1
Démarreur pour "Paget"	2
Coupleurs avec dispositifs marche/arrêt pour policiers-négociateurs	8
TOTAL	12

COURS DE FORMATION REÇUS:

Teccart, technique digitale	150 hres
Sûreté du Québec, Code de la sécurité routière	1 jour
Teccart, technique digitale	300 hres
Sûreté du Québec, Gestion II	5 jours
Sûreté du Québec, Code de la sécurité routière	1 jour

COURS DE FORMATION DONNÉS AUX MEMBRES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Nicolet (crimes économiques)	1 jour
Saint-Jérôme (enquêteurs)	12 jours
TOTAL	13 jours

PRÉSENCES À LA COUR

Reçu 6 citations à comparaître	
5 causes remises ou annulées	
Présences à la cour pour témoignage	2 jours
TOTAL	2 jours

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Service des renseignements scientifiques - Québec	3 jours
C.E.C.O.	2 jours
Polygraphie	1 jour

ANALYSE D'ÉQUIPEMENT ET EXPERTISE

TOTAL	15 jours

PRÊTS D'ÉQUIPEMENT

NAGRA	Crimes économiques	32
	Crimes contre la personne	18
	Crimes contre la propriété	1
	E.R.A.M.D.J. de Montréal	4
	Renseignements criminels	3
	B.E.C.- Hull	6
	Autres	17
	TOTAL	81
FARGO	Crimes contre la propriété	1
	TOTAL	1

MAGNÉTOPHONES PORTATIFS
(Sony TC-40, TC-110,Uher 4000, Aiwa)

	Crimes économiques	6
	Crimes contre la personne	6
	Crimes contre la propriété	1
	E.R.A.M.D.J. de Montréal	2
	Renseignements criminels	3
	B.E.C. - Hull	1
	Autres	19
	TOTAL	38

DIVERS (casques d'écoute, jumelles, radio raccord téléphonique, etc.)

TOTAL	46

RÉPARATION D'APPAREILS - S.R.S.

Uher Royal de Luxe	114
Uher 4000	58
Uher 5000	1
Sony TC-40	nil
Sony TC-110	30
Sony TC-440	2
Sony TC-640	7
Revox A-77	3
Revox B-77	4

RÉPARATION D'APPAREILS DE DIVERSES UNITÉS:	30
RÉPARATION DIVERSES (casques, extensions, etc.)	68

DESTRUCTION D'APPAREILS

Uher Royal de Luxe	
Mu 103-104-110-115-134-138-140-145	8
Uher 4000	
Mu302	1
Sony TC-110	
Ms411	1
Sony TC-440	
Ms 441-442	2
Sony TC-640	
Ms 1643-1646	2

IDENTIFICATION - MONTRÉAL

	1981	1982
Autorisations d'interceptions émanant d'un juge	144	160
Projets (interception d'un individu) découlant d'une autorisation	262	243
Accusés	262	234
Chefs d'accusation	858	1043

IDENTIFICATION - QUÉBEC

	1982
Autorisations d'interceptions émanant d'un juge	90
Projets (interception d'un individu) découlant d'une autorisation	109
Accusés	119
Chefs d'accusation	242

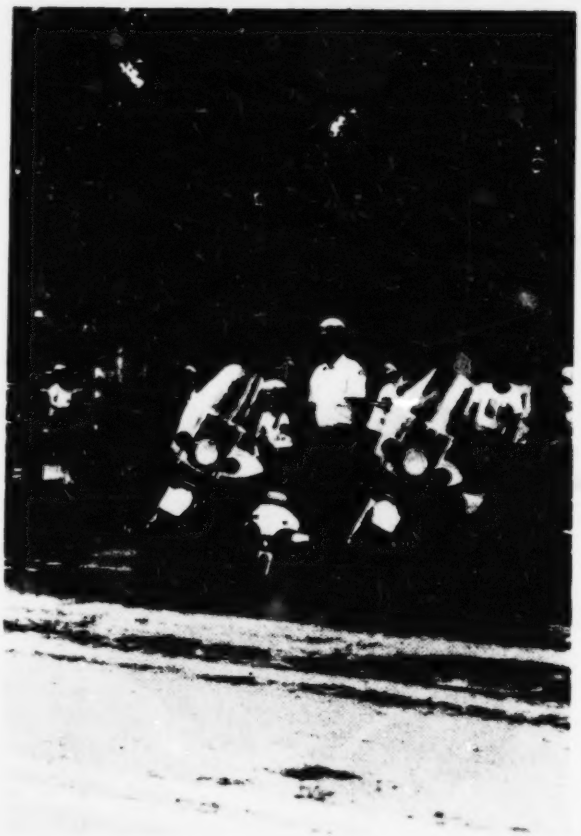

Service de la surveillance

En vue de faire ressortir notre rendement tant administratif qu'opérationnel, vous trouverez dans les pages suivantes des commentaires comparatifs et histogrammes démontrant les différentes activités et réalisations des unités de surveillance de Montréal et de Québec.

Parc automobile

Le graphique ci-dessous démontre l'évolution des dépenses d'entretien et de fonctionnement de nos flottes respectives d'automobiles.

Vous remarquerez qu'en 1982, nous avons connu une légère baisse à ce chapitre comparativement à l'année dernière, même si les coûts généraux d'exploitation ont sensiblement augmenté.

Par contre, une bonne partie de cette diminution est attribuable à la baisse du kilométrage pour l'ensemble de notre parc automobile. Dans les faits, Québec a diminué son kilométrage de 28 pour cent et Montréal, de 33 pour cent.

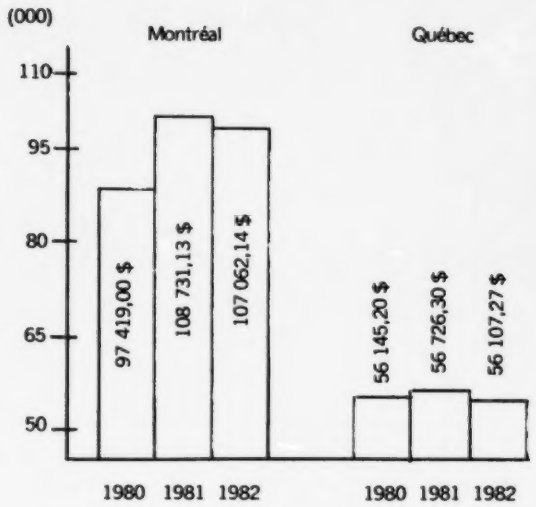

Heures supplémentaires

À ce chapitre, en 1982, nos allocations de surtemps ont été gelées et devaient être respectées de notre part.

Il faudra comprendre que le montant à la colonne 1982 de l'histogramme n'est pas représentatif de notre potentiel en temps supplémentaire. Si nous avions acquiescé aux demandes de surveillance justifiant ces heures supplémentaires, ne serait-ce que pour assurer une continuité, la facture aurait été tout autre.

Par contre, en plusieurs occasions, le demandeur a dû absorber le coût des heures supplémentaires afin de permettre cette continuité dans les cas où la justification, à prime abord, ne nous était pas apparente en regard de nos politiques d'intervention et des budgets disponibles.

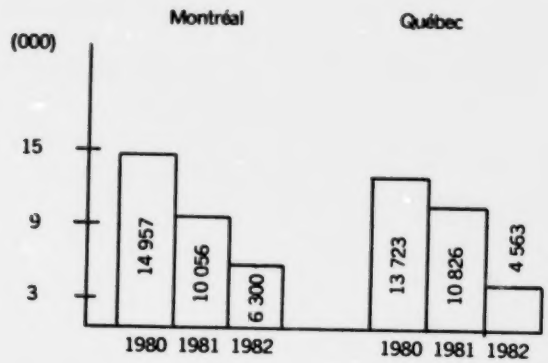

Dossiers opérationnels

A la colonne suivante apparaît l'évolution en surveillance humaine. En regard des différentes restrictions au cours de cette année, nous avons connu une diminution de notre temps surveillance, soit pour Montréal, de 7 575 heures en 1981 à 6 273 heures en 1982, et pour l'unité de Québec, de 3 811 heures en 1981 à 2 806 heures en 1982.

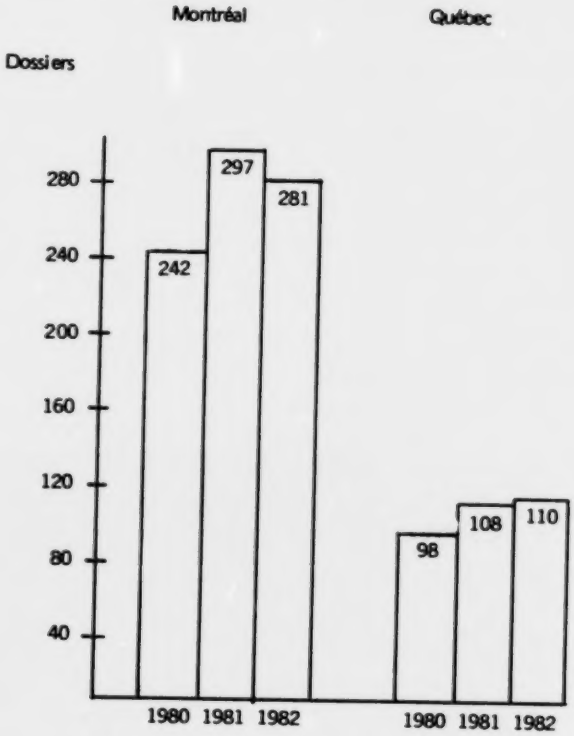

Interventions mensuelles

Les graphiques qui suivent démontrent la progression mensuelle de nos interventions pour les trois dernières années. Cet histogramme permet de voir les mois de pointe de nos implications opérationnelles en surveillance humaine.

Surveillance
Montréal 405

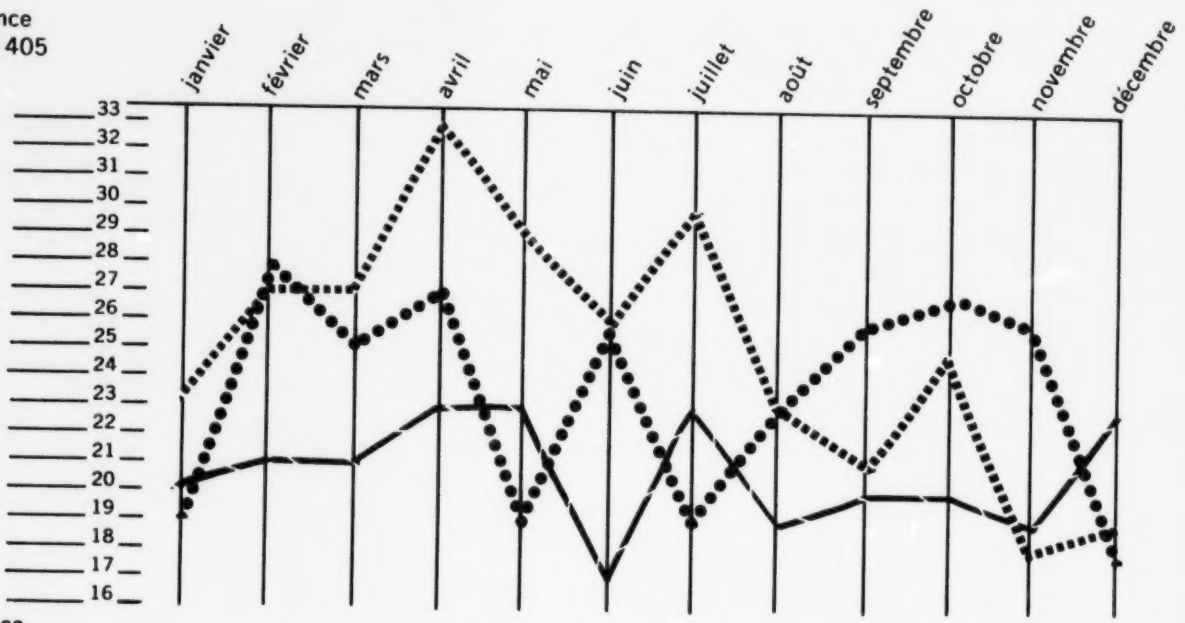

Surveillance
Québec 403

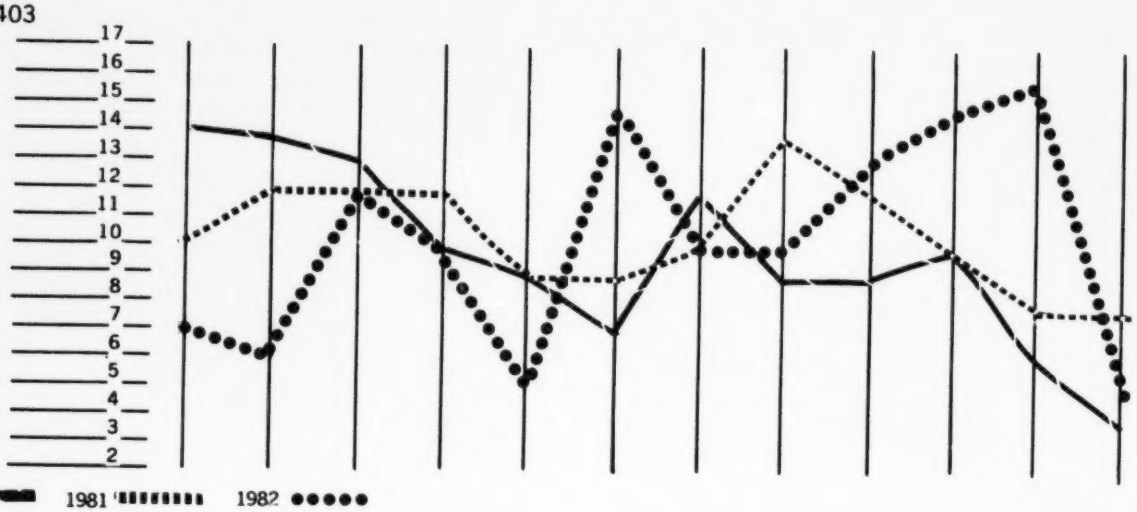

1980 ▬▬ 1981 ▮▮▮▮▮▮▮▮ 1982 ●●●●●

Taux de répartition des surveillances

Pour le service de Montréal, le travail en 1982 s'est effectué à 80 pour cent en support aux opérations et à 20 pour cent pour les unités à vocation de renseignements. Nous avons effectué 33 surveillances pour les districts extérieurs. À l'unité de Québec, 74 pour cent du travail a été fait en support aux opérations et 26 pour cent pour la cueillette de renseignements et ce, incluant six interventions en assistance aux districts extérieurs.

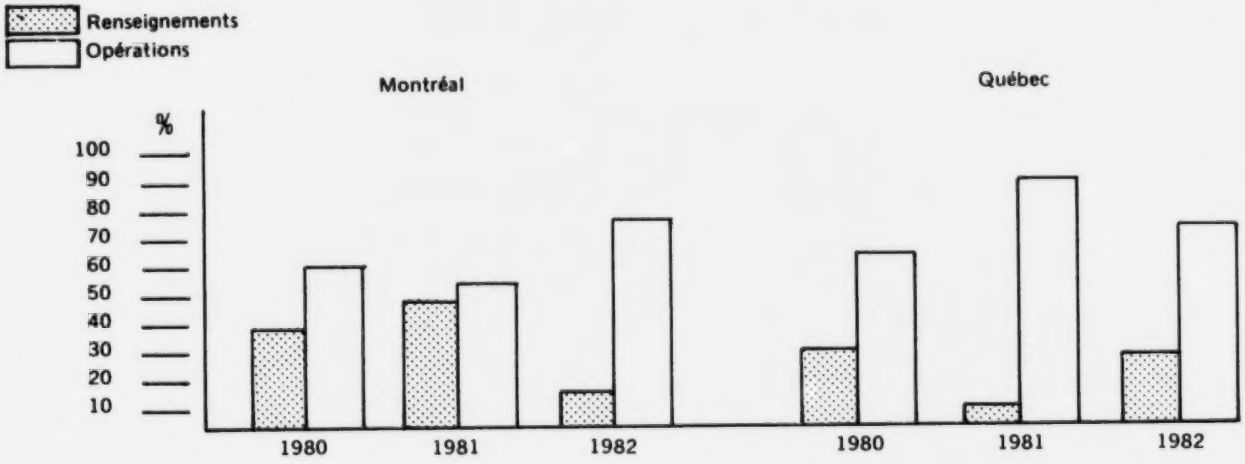

Sections techniques

Le tableau ci-dessous illustre très bien le travail effectué par les sections techniques de surveillance de Montréal et de Québec. Pour ce qui concerne Québec, certaines données ne sont pas disponibles, mais le seront pour l'année 1983. Finalement, au cours de l'année 1982, les surveillances humaines ont permis aux enquêteurs d'intervenir sur le fait en 39 occasions pour Montréal. Ces interventions immédiates ont permis l'arrestation d'environ 101 personnes pour Montréal et de 59 personnes pour Québec

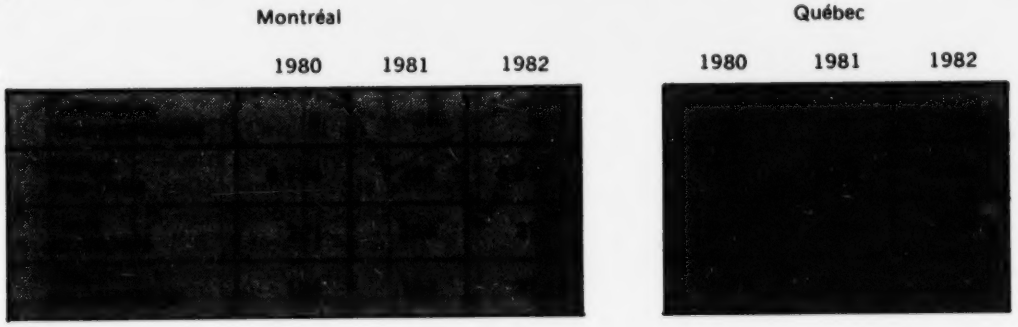

Service du quartier-maître

Des négociations avec le Service général des achats ont permis aux unités de la Sûreté du Québec de s'approvisionner directement à l'entrepôt du gouvernement à Québec à compter du 1er avril pour une partie de leurs fournitures. Ce nouveau mode d'approvisionnement fut facilité par des modifications majeures au catalogue du quartier-maître. Les marches à suivre furent exprimées plus clairement et en tenant compte des besoins des utilisateurs et du calendrier déjà en vigueur. Ces modifications aux modes d'approvisionnement ont permis au quartier-maître de respecter les échéances prévues au calendrier.

Par suite de la mise sur pied d'un comité had hoc pour préparer un programme d'articles vestimentaires, nous avons été en mesure de préparer un document permettant la rationalisation dans la distribution des articles vestimentaires prévus annuellement au profit de vêtements répondant plus adéquatement au besoin de chacune des fonctions du policier. L'année 1982 a vu l'arrivée de nouveaux articles vestimentaires pour les patrouilleurs qui répondent à un besoin exprimé depuis longtemps.

Les études sur le "Sam Browne" se sont continuées et au début de 1983, des recommandations seront faites à ce sujet, avec possibilité d'implantation pour l'année qui vient.

Au niveau des équipements, nous avons procédé à un rajeunissement des machines à écrire en usage à la Sûreté du Québec.

Nous notons une grande amélioration dans le suivi des commandes et des inventaires. Ceci permet d'éviter les ruptures de stocks et favorise une meilleure planification des achats.

Le Service de la vérification a passé neuf mois au quartier-maître pour évaluer nos méthodes de travail et nos procédures en fonction des lois, politiques et règlements que nous devons suivre.

En vue de faciliter les méthodes de gestion, nous avons procédé à une nouvelle codification de tous nos produits.

Statistiques

Achats	1978	1979	1980	1981	1982
Petites commandes	2678	1230	1210	1372	968
Commandes locales	966	1004	759	540	421
Demandes de livraison	54	130	102	79	142
Réquisitions au Service général des achats	321	251	164	217	209

Service des transports

Avec la participation de tout un chacun dans l'application de notre programme de rationalisation des ressources matérielles commencé en 1981, notre service a réussi, en 1982, à atteindre les objectifs fixés pour ce qui concerne les coûts d'entretien de la flotte.

Les majorations du prix du carburant constituent l'indicateur principal qui occasionna une hausse de 9,19 pour cent de la dépense au kilomètre, cela, malgré une diminution du kilométrage parcouru.

Au chapitre des accidents, les programmes de sensibilisation à la conduite préventive, l'implication de chacun, les conditions climatiques favorables et le contrôle du coût de la réparation, sont des raisons qui ont permis d'en diminuer les coûts de 21,82 pour cent.

La vigilance du personnel du Service des transports, appuyée par les utilisateurs de véhicules, a permis une réduction de 36,79 pour cent des coûts de réparation et d'entretien. Cette vigilance eu pour effet de diminuer l'achat de pneus et d'en réduire le coût de 13,84 pour cent.

Le rendement de l'année 1982 assure une saine gestion pour les années futures.

Service des télécommunications

Monsieur Bernard Abcarius, ingénieur, est entré en fonction à titre de responsable du service le 13 septembre 1982. Il compte 19 ans d'expérience dans le domaine des télécommunications, tant dans la mise au point de radios mobiles et fixes et de télécommandes, que dans la conception de réseaux de communication.

Réseau futur

À son entrée en service, l'ingénieur a entrepris l'analyse complète de ce dossier. Des rencontres avec les gens du ministère des Communications du Québec ont permis d'élaborer les avantages, pour la Sûreté du Québec, d'utiliser l'infrastructure intégrée de radio mobile du gouvernement que le ministère des Communications du Québec est en train de mettre au point, en autant que cette infrastructure remplisse les exigences de la Sûreté du Québec.

Comme première étape, le ministère des Communications du Québec et la Sûreté du Québec déposeront au début du mois de janvier 1983 un échéancier pour l'ensemble du projet.

Système radiophonique actuel

Plusieurs problèmes radiophoniques avaient été identifiés et rapportés auprès de la compagnie de téléphone concernée. Pour clarifier la situation à certains endroits, nous nous sommes rendus sur place visiter les postes de même que le site des bases.

Nous avons rencontré les représentants de la compagnie de téléphone, du ministère des Communications du Canada ainsi que du ministère des Communications du Québec afin que des correctifs soient apportés: changer certaines fréquences, planifier des essais pratiques au Mont Gros Pellerin.

Brouilleur d'ondes radiophoniques

Après plusieurs analyses, les radios mobiles seront remplacées par d'autres de type nouvelle génération "synthétisée". De plus, pour améliorer la couverture radio, le modèle d'antenne que nous utilisons présentement sera remplacé par d'autres. Tous ces changements seront terminés vers la fin de février 1983.

Téléphonie

Notre objectif est toujours de fournir les meilleurs et les plus modernes services téléphoniques.

En 1982, notre service a procédé aux changements de systèmes téléphoniques dans trois districts pour des systèmes de type électronique des plus modernes.

Bas Saint-Laurent et Gaspésie	82-02-09
Côte-Nord	81-04-27
Outaouais	82-02-02

En outre, le personnel de cette section a entrepris diverses analyses pour changer les systèmes téléphoniques aux endroits suivants:

Grand quartier général
District de l'Estrie
District de Trois-Rivières
District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec
Section de Joliette
Section de Saint-Jean
Postes de Montréal-métro et de Saint-Jérôme

En collaboration avec le Service des immeubles, toujours en relation au service téléphonique, notre service à participé à 50 relocalisations ou réaménagements physiques d'unités.

- Le nombre de cartes de crédit de l'interurbain a été réduit de 40 pour cent en 1982.

- Début de l'élaboration d'un manuel sur la courtoisie au téléphone - complété à 60 pour cent.

- Recherches pour la rédaction d'un manuel de travail pour les préposés aux télécommunications - complété à 30 pour cent, projet reporté à plus tard.

- Inventaire des radios mobiles et des appareils portatifs; cette activité se poursuivra en 1983.

- Révision de la directive TÉLÉCOM-01 - complétée à 50 pour cent; cette activité se poursuivra en 1983.

- Analyses, études sur divers systèmes de communication radio et téléphonie de même que sur les piles pour les appareils portatifs. Une nouvelle source de piles rechargeables a été identifiée et acceptée par le ministère des Communications du Québec.

États comparatifs des dépenses

	1981—1982	1982 —1983	Variation (%)
Radiophonie			
Budget autorisé	4 577 000 $	4 577 000 $	–
Dépenses réelles	4 045 543	4 362 205	+ 7,83
Téléphonie			
Budget autorisé	1 534 200	1 325 700	–13,59
Dépenses réelles	1 580 867	1 631 358	+ 3,19
Équipements téléphoniques (location)	1 145 962	1 217 414	+ 6,24
Appels interurbains	434 905	419 753	– 3,48

Service des permis

Dans les pages qui vont suivre, vous pourrez constater l'évolution de notre service à travers les différents programmes qui le composent. Vous verrez le dynamisme dont a fait preuve ce service afin d'atteindre les deux objectifs principaux que nous nous étions fixés, soit la rationalisation des ressources humaines et matérielles.

Agences d'investigation et de sécurité

L'année 1982 a vu la réalisation de l'implantation du projet de déconcentration de l'émission des permis d'agents de sécurité au profit des bureaux techniques des districts.

Cette stratégie administrative permet maintenant à la Sûreté du Québec de donner un meilleur service au public, d'exercer un contrôle plus efficace des sommes perçues, de mieux répartir sa charge de travail et de réaliser les économies suivantes:

- non-renouvellement d'équipement photographique désuet	50 000 $
- épargne de matières premières	18 000 $
- remise d'effectifs à la direction:	
2 postes de policiers	70 000 $
1 poste de fonctionnaire	20 000 $
TOTAL	158 000 $

La comparaison établie avec l'année 1981 (tableau 1), indique une baisse de 20 pour cent des demandes des permis d'agents de sécurité.

TABLEAU I

ÉMISSION DES PERMIS DE SÉCURITÉ

	1981	1982	Variation %
Premières demandes de permis d'agents	10 660	10 423	-2,2
Demandes de renouvellement de permis d'agents	13 386	10 989	-18,0
Permis refusés ou révoqués	293	101	-65,5
Procédures intentées contre les agents et les agences	26	49	+88,5

Armes à feu

La réévaluation des activités des bureaux émetteurs d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et de permis d'exploitation d'entreprises d'armes à feu et de munitions, nous a permis de réduire à dix le nombre de ces bureaux émetteurs et de remettre trois postes de fonctionnaires et deux postes de policiers à notre direction. Cette réalisation est due à l'amélioration du fichier F-02 ainsi qu'à un meilleur accès aux différents fichiers du C.R.P.Q.

La tableau II montre les changements apportés dans la répartition des bureaux émetteurs dans la province de Québec.

Le tableau III indique les variations constatées cette année en regard des diverses demandes de permis, d'autorisations et de certificats reçus par la Sûreté du Québec dans le cadre de l'application des dispositions relatives à la partie II.I du Code criminel du Canada.

TABLEAU II

Bureau émetteurs
d'autorisation d'acquisitions d'armes à feu

Bureaux émetteurs en exploitation au 81-01-01	Date de fermeture	Activités rapatriées au bureau émetteur suivant
Bureau régional du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie Section de Chandler	82-01-01	Bureau régional du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie
Bureau régional du Saguenay - Lac Saint-Jean		
Unité des permis, Québec		
Section de Rivière-du-Loup	82-05-01	Unité des permis, Québec
Bureau régional de Trois-Rivières		
Bureau régional de l'Estrie		
Service des permis, grand quartier général , Montréal		
Section de Joliette	82-05-01	Service des permis, Montréal
Section de Saint-Jean		
Bureau régional de l'Outaouais		
Bureau régional de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec		
Bureau régional de la Côte-Nord		

TABLEAU III

Armes à feu

	1981	1982	Variation (%)
Permis de port d'armes émis	5 371	6 580	+ 22,5
Permis de port d'armes refusés	120	159	+ 32,5
Demandes d'enregistrement d'armes recommandées	5 344	5 533	+ 3,5
Demandes d'enregistrement d'armes non recommandées	4	5	+ 25,0
Nombre d'armes enregistrées	8 358	7 097	- 15,0
Nombre de demandes de permis d'exploitation d'entreprises d'armes à feu et de munitions reçues	2 712	2 987	+ 10,0
Nombre d'entreprises d'armes à feu inspectées	1 402	1 347	- 4,0
Permis de transport d'armes à feu	7 638	7 756	+ 1,5
Autorisations d'acquisition d'armes à feu émises	37 003	32 795	- 11,3
Autorisations d'acquisition d'armes à feu refusées	154	185	+ 20,0
Permis de mineurs	134	76	- 43,0

Arrestations

Au cours de leur travail, nos préposés aux permis ont effectué l'arrestation de 450 personnes recherchées en vertu de divers mandats par les unités de la Sûreté du Québec ou d'autres corps policiers du Canada.

Explosifs

De façon à faciliter la tâche des inspecteurs d'explosifs en regard de l'application de la Loi sur les explosifs, le Service des permis, de concert avec la Direction des affaires civiles et pénales, a conçu un guide contenant les infractions les plus souvent rencontrées dans ce domaine. Ce guide a été distribué à toutes les unités concernées et il constitue maintenant un outil de travail quotidien qui permet l'identification rapide de l'infraction commise et contient les éléments de preuve nécessaires à la poursuite des contrevenants.

Nous avons demandé au procureur général d'apporter des changements au règlement d'application de la Loi sur les explosifs, de manière à prolonger au besoin la durée de certains permis et ainsi réduire considérablement le travail relié à leur émission.

Nous avons noté une augmentation de 28,5 pour cent du nombre de demandes de permis généraux d'explosifs et de 8 pour cent de l'ensemble des permis de dépôt, vente et transport d'explosifs et de détonateurs par rapport à l'année 1981.

Neutralisation et enlèvement d'engins explosifs

Au cours de l'année 1982, une nouvelle vocation s'est greffée au mandat de nos techniciens en explosifs. Ainsi, la formation de douze de ces derniers comme moniteurs en matières dangereuses nous a permis, au cours de l'année, de sensibiliser 1022 personnes. Nous avons consacré 295 jours/hommes à cette tâche qui portait sur les sujets suivants:

- dangers encourus lors du transport de matières dangereuses;
- rôle du premier intervenant sur les lieux d'un incident impliquant des matières dangereuses;
- identification des matières dangereuses par les symboles.

Le Service des permis a aussi élaboré la politique de la Sûreté du Québec en matière de récupération et de destruction des signaux de détresse non autorisés ou périmés qui peuvent constituer un danger.

Service des immeubles

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées et les mesures restrictives imposées par les politiques du Conseil du trésor, le Service des immeubles a tout de même réussi, durant l'année 1982, à mener à bien certains projets et aussi à en susciter d'autres. Nous sommes certains de ne pas avoir donné satisfaction à tous les demandeurs, mais une attention particulière a été portée à chacune des demandes. D'ailleurs, les statistiques qui suivent vous démontreront notre volonté en ce sens.

- Suivi des dossiers (plans préliminaires, programme de besoins et fiches signalétiques) pour le réaménagement des postes de La Tuque, Sainte-Anne-des-Monts, Tadoussac, Sainte-Julie, Joliette, Rawdon, Laurier Station, Notre-Dame-du-Lac, Saint-Hyacinthe, Sainte-Agathe, Saint-Joseph-de-Beauce, Montréal-métro et Shawinigan.
- Suivi des dossiers (plans préliminaires, programme de besoins et fiches signalétiques) pour la relocalisation des postes de Saint-Jérôme, Radisson, Malartic, New Richmond, Matapédia, Saint-Camille, Saint-Pamphile, Nicolet, Grande-Vallée, Campbell's Bay, Maniwaki et Buckingham.
- Suivi des dossiers (plans préliminaires, programme de besoins et fiches signalétiques) pour la construction des postes de Ville-Marie, Forestville, Grande-Vallée, Valleyfield, Maniwaki et Buckingham.
- Suivi des dossiers (plans préliminaires, programme de besoins et fiches signalétiques) pour l'agrandissement des postes de Portneuf, Coaticook, Saint-Jean-Port-Joli, Huntingdon et Arthabaska.

Travaux terminés au cours de l'année 1982:

Quartiers généraux	Baie-Comeau Rimouski Hull
Postes	Cap-aux-Meules Amqui Labelle Senneterre Lac-Mégantic
Réaménagement	Lacolle

Travaux amorcés au cours de l'année 1982:

Poste	La Sarre
Réaménagement	Alma Montmagny Lachute

SUPERFICIE EN M² ACQUISE AU COURS DE L'ANNÉE 1982

District		82-12-31	81-12-31	Acquis
1.	Bas Saint-Laurent et Gaspésie	10 066	6 221	3 845
2.	Saguenay-Lac Saint-Jean	8 179	8 179	—
3.	Québec	30 190	30 190	—
4.	Trois-Rivières	4 808	4 808	—
5.	Estrie	5 216	4 820	396
6.	Montréal	14 581	13 903	678
7.	Outaouais	7 673	6 235	1 438
8.	Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec	6 983	6 747	256
9.	Côte-Nord	6 238	2 475	3 763
	TOTAL	93 934	83 578	

Service de l'identité judiciaire

Suit un bref résumé des principales activités des unités qui composent les sciences judiciaires. Ces activités incluent celles des techniciens en scènes de crimes des autres districts.

Les faits saillants se résument principalement à ceci:

Unité de la photographie et des arts graphiques

- Regroupement du traitement photographique n/b au niveau du laboratoire photo du grand quartier général, rendu possible par la mise en fonction des unités de traitement automatique.

	1982	1981
Traitement de pellicules (tous formats)	7 976	5 467
Impression de photos n/b (tous formats)	140 908	50 607
Production de diapositives	9 612	6 794
Traitement de pellicules couleur	775	491
Impression de photos couleur	8 893	11 973
Production de portraits-robots (S.Q.)	80	167
Production de portraits-robots (S.M.)	78	85

- Nous avons fait effectuer des réparations sur 110 pièces d'équipement photographique pour une somme de 4 350 $

Unité des casiers judiciaires

- La décision d'accepter un terminal qui sera relié avec la banque informatisée des casiers judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada aura pour conséquence de diminuer les délais d'émission de nos casiers judiciaires.

	1982	1981
Fiches d'empreintes digitales reçues	35 791	38 427
Nouveaux casiers judiciaires	17 988	21 177
Casiers judiciaires fournis	25 245	27 531

- Fichier des personnes en liberté conditionnelle

	1982	1981
Nouvelles inscriptions	6 512	3 672
Modifications	5 806	4 291
Radiations	9 807	4 522

Unité des empreintes digitales

- (Miracode)

	1982	1981
Fiches codifiées	9 818	12 224
Recherches pr ident. d'emp. lat. n/dos.	1 246	1 113
Nombre de suspects identifiées	84	73

Unité des scènes de crimes (9 districts)

- Nous avons formé 18 techniciens en scènes de crimes en topographie judiciaire.

	1982	1981
Nombre de scènes de crimes	8 146	7 807
Empreintes lat. trouvées sur scène	7 420	7 835
Empreintes lat. de suspects identifiés	725	593
Nombre de suspects identifiés	291	304

Conclusion

Au début de 1982, notre direction s'est fixé des objectifs serrés dans la gestion des ressources matérielles dans le domaine de la flotte automobile et les résultats ont dépassé nos espérances.

Tous les membres de la direction n'ont pas hésité à s'impliquer dans le processus de la rationalisation, avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui.

Le fait d'avoir réuni sous une même direction tous les services impliqués dans l'achat et la fourniture d'équipements permettra sans aucun doute d'atteindre cette notion de service que la Direction de la logistique et des supports techniques s'est fixée pour l'année 1983-1984.

Direction des opérations et de la sécurité publique

Avant d'aborder plus en détail plusieurs facettes de nos activités et de nos réalisations au cours de l'année dernière, voyons les faits saillants des statistiques policières de la Sûreté du Québec en 1982:

- Le total des infractions au Code criminel est au niveau le plus élevé de l'histoire de la Sûreté du Québec avec 55 008 infractions réelles au Code criminel, sans compter 10 097 assistances aux services de police municipaux.

- L'année 1982 marque une hausse de 2,1 pour cent par rapport à 1981, ce qui implique une certaine stabilisation après plusieurs années de fortes hausses.

- Les crimes contre la propriété sont les plus fréquents. En effet, les introductions par effraction et les vols simples comptent à eux seuls pour 63,4 pour cent du total des infractions au Code criminel.

- La catégorie d'infractions qui a connu la plus forte hausse est celle se rapportant aux fraudes, avec 8,9 pour cent, soit 4 287 infractions en 1982, comparativement à 3 937 en 1981.

- Les infractions dans le secteur de la moralité connaissent encore une baisse importante, passant de 248 infractions à 169, soit une baisse de 31,9 pour cent.

- Les vols de véhicules à moteur ont aussi connu une baisse qui mérite d'être mentionnée, soit 11,1 pour cent.

- La Sûreté du Québec continue d'obtenir des taux de solution enviables. En effet, il y a trois catégories d'infractions qui ont des taux de solution de 80 pour cent et plus. Ce sont les attentats contre la personne, les fraudes et les armes offensives.

- Le taux de solution le plus faible se situe dans la catégorie des vols simples, soit 29,3 pour cent.

- Pour l'ensemble des infractions au Code criminel, le taux de solution marque un sommet, avec 46,7 pour cent, soit une augmentation de 2,1 pour cent par rapport à 1981.

Prévention du crime

Protection du voisinage

Le Programme protection du voisinage nous apparaît comme un moyen efficace de prévenir les vols avec effraction et les vols de tous genres (crimes les plus fréquemment commis), puisqu'il fait appel aux ressources de la communauté (citoyens, policiers, organismes), leur permettant de s'impliquer activement et adroitement dans la prévention du crime.

Récemment, nous avons repensé tout ce programme pour en faire un outil uniforme et mieux adapté aux conditions présentes et aussi, pour doter nos policiers d'une technique et des moyens de prévenir et détecter les crimes et tendances majeures de la criminalité des endroits-cibles.

L'an dernier, nous avons maintenu la plupart des comités de protection du voisinage (une trentaine) et nous en avons initié plusieurs autres. Les districts de Montréal et de Trois-Rivières en ont implanté 15 et 12 respectivement.

Fraudes contre les petits commerçants

La fraude sous toutes ses formes (faux chèques, chèques sans provision, fausses cartes de crédit, vente frauduleuse de publicité), la monnaie contrefaite, le vol à l'étalage: voilà autant de crimes dont sont victimes chaque année les commerçants.

Pour aider les commerçants et policiers à prévenir ces types de crimes, nous avons réactivé le Programme contact sous une nouvelle formule. Celui-ci a pour but de promouvoir la mise sur pied et l'utilisation, dans des localités-cibles, d'une chaîne téléphonique reliant les commerçants entre eux et le poste de police, et utilisant ainsi un mécanisme efficace d'alerte, de prévention et de détection.

À ce jour, 18 groupements, comprenant plus de 500 commerçants, se sont formés.

Vérifications sécuritaires des commerces

Ces vérifications ont pour but de conseiller les commerçants sur la manière de se prémunir contre les crimes (vols à main armée, vols, vols à l'étalage, fraudes de toute nature, monnaie contrefaite, etc.). L'an dernier, nous avons effectué près de 15 000 vérifications.

Volcan-employeur

Un grand nombre d'entreprises québécoises ont déjà adhéré à ce programme. Vingt-cinq se sont ajoutées à la liste au cours de l'année dernière.

Volcan-employeur est un bon programme de prévention. Les entreprises qui s'en sont prévalues ont réduit considérablement leurs pertes résultant de vols, certaines à près de 100 pour cent.

Nous entendons maintenir ce programme et même l'intensifier au cours des prochaines années.

Criminalité économique

Le développement de la criminalité économique et financière constitue l'une des grandes tendances de la criminalité contemporaine. Conscients de nos responsabilités en cette matière, nous avons défini une stratégie préventive qui consiste à sensibiliser le public par le biais de campagnes d'information et de publicité, à mettre sur pied et maintenir des réseaux d'information et de coordination entre les organismes publics, parapublics, privés et communautaires, à donner toute la formation nécessaire à nos policiers, à présenter des mémoires et rapports visant à modifier ou améliorer les législations et règlements, à planifier, structurer, implanter des programmes spécifiques de prévention.

Cette stratégie se concrétise à plusieurs égards. Par exemple, l'an dernier, nous avons organisé un troisième colloque sur la criminalité économique qui a attiré plus de 200 délégués provenant des milieux d'affaires, de finance, de gestion, etc., des secteurs public, parapublic et privé. Ce colloque, qui répondait à des besoins évidents, s'inscrit dans notre stratégie préventive. Il encourage et permet l'élaboration d'activités spécifiques et concertées en prévention de la criminalité économique. C'est ainsi que l'une des propositions du dernier colloque est en voie de réalisation: la mise sur pied d'un comité permanent de prévention de la criminalité économique. Ce comité, formé de représentants de différents milieux et de policiers, est en train de définir son orientation et de tracer ses objectifs. Il est bien entendu que la Sûreté du Québec participera très activement aux activités de ce comité.

Au cours de l'année dernière, nous avons également élaboré, à l'intention des commerçants, des dépliants sur les faillites et les faux chèques, participé à de nombreuses émissions radiophoniques et rédigé plusieurs articles pour la presse écrite. Nous avons aussi eu des rencontres régulières avec diverses instances gouvernementales, ce qui a conduit à l'adoption de politiques visant à prévenir ou contrôler certains crimes.

Programme d'information en milieu scolaire

L'élaboration de notre programme scolaire est terminée et son expérimentation est en cours. Parrainé par notre organisation et réalisé sur une période de trois ans par des équipes d'étudiants et d'étudiantes de différentes disciplines pédagogi-

ques,ce programme se veut un outil de travail renfermant une information claire et structurée afin de faciliter la tâche du policier lors de ses visites en milieu scolaire. Il comprend 12 fascicules traitant de différents sujets (guide pédagogique, drogues, sécurité routière, vandalisme, etc.) et a pour objectif:

- de prévenir la délinquance et la victimisation juvéniles;

- d'apprendre aux jeunes à devenir des citoyens responsables en leur faisant prendre conscience de leurs droits et responsabilités;

- de familiariser les jeunes au rôle du policier et à l'administration de la justice.

Le programme fut expérimenté lors de 600 séances d'information à plus de 17 000 élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

Étant fort bien accueilli dans les milieux scolaires (élèves, professeurs, parents, commissions scolaires), nous avons décidé d'effectuer la mise à jour régulière et permanente de ce programme (par un processus en voie de préparation et compte tenu des modifications aux lois, etc.) et aussi de former les policiers chargés de le diffuser.

En plus des séances d'expérimentation déjà mentionnées, nos policiers ont rencontré plus de 50 000 élèves l'an dernier, dans le cadre de séances planifiées, la plupart du temps à la demande de professeurs ou de commissions scolaires.

Comités régionaux de prévention du crime

La Sûreté du Québec collabore avec tous les comités régionaux de prévention du crime, lesquels jouent un rôle de coordination à l'échelle régionale. En plus de participer aux programmes et activités, ce sont généralement nos préventionnistes régionaux qui assument le rôle de secrétaires administratifs desdits comités.

Programmes d'information aux victimes d'infractions criminelles

Toutes nos unités opérationnelles participent au programme d'information aux victimes d'infractions criminelles, introduit récemment par le ministère de la Justice.

Autres activités

Au chapitre des incendies d'origine criminelle, la Sûreté du Québec a prêté son concours lors de séances d'information dispensées à des experts en sinistres et à des pompiers de plusieurs municipalités.

Dans le domaine des voitures volées, la Sûreté du Québec a diffusé une formation constante à certains services de police municipaux. En outre, une sensibilisation du public traitant des moyens pour se protéger contre ce genre de crime a été faite au moyen d'un dépliant et de communiqués aux médias.

Un comité de liaison entre notre organisme et la Régie de l'assurance automobile du Québec a été instauré en 1982. Les multiples rencontres de ce comité ont pour objet d'apporter des modifications au fichier du B.V.A.Q. en vue de redresser et de rendre plus étanche le contrôle du parc automobile québécois.

L'année 1982 a aussi vu la création de la Commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse. En plus de présenter un mémoire à cette commission, la Sûreté du Québec a délégué l'un de ses membres pour faire partie de l'équipe de recherche pendant toute la durée de la commission.

Mentionnons également que la Sûreté du Québec a prononcé près de deux cents conférences de par le Québec pour le compte d'associations et d'organismes divers (Corporation des bijoutiers du Québec, détaillants d'essence, dépanneurs, employés de banques et de commerces, clubs sociaux, etc.).

Crimes contre la propriété

Au cours des dernières années, la recrudescence des vols de véhicules nous avait amenés à nous interroger sur notre efficacité ou sur les différentes façons de voler des véhicules. Nos réflexions sur le sujet nous ont permis d'identifier un phénomène très sérieux, soit la vente du véhicule par le propriétaire à sa compagnie d'assurances et, de ce fait, le démantèlement et la disparition presque totale du véhicule, d'où l'impossibilité de le retrouver.

L'année 1982 a été très fructueuse relativement au recouvrement de véhicules volés. Le mois de janvier a débuté par une perquisition et par l'arrestation d'un recycleur et de dix personnes qui avaient rapporté faussement le vol de leurs véhicules.

Notre action contre ce recycleur et les propriétaires nous a permis de mettre fin à un commerce très florissant puisque plusieurs centaines de véhicules avaient disparu de cette façon.

Cette offensive et les séries de conférences de presse qui ont suivi ont certainement contribué à sensibiliser le public et les policiers; en effet, le volume de véhicules non retrouvés en 1982 a diminué de 21,6 pour cent par rapport à 1981.

Au cours de l'année, nous nous sommes attaqués à la source même des vols de voitures, soit le formulaire d'immatriculation qui sert à enregistrer un véhicule volé.

Par suite de trois transactions, nous avons pu récupérer 225 documents volés. Nous continuons dans le même sens, car, si les fraudeurs n'ont pas les bons documents, la valeur de leur véhicule volé est presque nulle et ainsi, les risques sont trop grands.

Crimes économiques

Les unités des crimes économiques de Montréal et de Québec ainsi que les bureaux régionaux sont intervenus d'une façon toute particulière en assistant des services d'enquêtes de ministères, régies et offices ainsi que des commissions d'enquêtes du gouvernement.

Les unités des crimes économiques ont assumé plusieurs dossiers, entre autres, au ministère de l'Agriculture, à la Régie de la sécurité dans les sports, à l'Office du crédit agricole, à la Sécurité du revenu au ministère du Travail, à l'Hydro-Québec, etc.

De plus, des actions préventives de tous les instants sont prises en rapport avec le phénomène de la vente pyramidale dans l'ensemble de la province.

Incendies d'origine criminelle

Nos enquêtes dans cette catégorie de crimes ont permis de mettre un terme à des séries d'incendies de nature criminelle commis par des incendiaires. Signalons le cas d'un pompier volontaire d'une région touristique des Laurentides qui, voulant épater ses supérieurs par son zèle, aurait allumé 16 incendies dans des commerces et résidences, causant des dommages d'environ 2 000 000 $.

Crimes contre la personne

Au chapitre des crimes contre la personne, l'année s'est soldée par 49 homicides survenus sur notre territoire. Cependant, l'événement qui nous a le plus accaparés est certes la tentative d'évasion survenue à l'institution pénitentiaire Archambault le 25 juillet 1982. On sait que le tout a dégénéré en prise d'otages, émeute et saccage, entraînant la mort de trois gardiens, des blessures graves à cinq gardiens, le suicide de deux mutins et des dommages matériels évalués à plus d'un million de dollars. Les enquêtes en marge de cette affaire ont été conduites par la Sûreté du Québec. Des accusa-

tions de meurtre furent portées contre douze personnes et des accusations de tentative de meurtre, contre six autres.

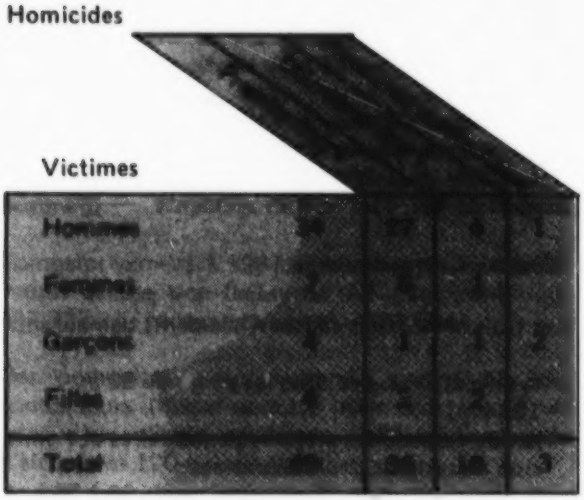

Mesures d'urgence

Pour l'année 1982, nous comptons 331 événements reliés aux mesures d'urgence, répartis comme suit:

- conflits de travail	107
- manifestations	66
- désastres	147
- enquêtes criminelles particulières	6
- protection de dignitaires ou de documents officiels	2
- consultations populaires	2
- activités sociales, sportives et culturelles	1

L'opération "Mélèze", débrayage des agents de la paix dans les institutions pénales, s'est déroulée en différents endroits à partir de janvier 1982 et en plusieurs occasions. Heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucun incident fâcheux.

Plusieurs opérations "Tempête" ont eu lieu en 1982, mais celle survenue aux Îles de la Madeleine retient notre attention. La tempête a paralysé durant une dizaine de jours la circulation ainsi que la plupart des activités des Madelinots. La Sûreté du Québec, en plus d'employer ses propres ressources pour venir en aide aux personnes en détresse, a coordonné les ressources des municipalités impliquées, des Forces armées canadiennes et de l'Hydro-Québec, à partir de son district du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Nous avons réussi à sécuriser la population et à normaliser la situation.

La visite du premier ministre de France, monsieur Pierre Mauroy, du 25 au 27 avril 1982, a nécessité le déploiement du personnel de trois districts, en plus du personnel des unités de sécurité et du Service de la protection (opération Dignitaire IX).

Dans l'opération "Pinson", nous avons vécu des manifestations contestant la hausse du prix de l'essence, un peu partout au Québec. Nous avons donc activé pour cette opération nos structures et nos ressources des unités d'urgence.

L'opération "Publique" a mobilisé nos ressources en 1982. Plusieurs manifestations ont eu lieu à Québec sur la colline parlementaire et dans d'autres villes en province.

Nos spécialistes en recherches en forêt, particulièrement dans les districts de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec et de la Côte-Nord, ont été très occupés durant la saison de chasse de 1982. Il en fut de même pour nos autres spécialistes en plongée sous-marine.

Soulignons la signature d'un protocole entre la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Sûreté du Québec pour l'utilisation de nos plongeurs comme personnes-ressources lors d'enquêtes par cet organisme.

Pour la présente année, la planification pour deux événements majeurs est déjà amorcée. Il s'agit de la visite du Pape au Québec en 1984 et l'événement "Les grands voiliers - Québec 1534-1984" (opération "Tambour").

Pour terminer ce chapitre, soulignons que les moniteurs en transport de matières dangereuses ont, à ce jour, rencontré 1 022 personnes lors de séances d'information et de sensibilisation dans nos postes en province.

Sécurité routière

La mission de la Sûreté du Québec dans le domaine de la sécurité routière est de contribuer à diminuer:

- le nombre de morts sur les routes;
- le nombre de blessés;
- le nombre d'accidents avec dommages matériels.

Stratégies d'intervention

Définies au début des années 80 dans une stratégie globale de prévention des accidents de la route, les actions de nos policiers devaient toucher prioritairement les facteurs ou combinaisons de facteurs qui influencent le nombre et la gravité des accidents, c'est-à-dire:

- les facteurs humains;
- les facteurs reliés aux véhicules;
- les facteurs reliés à l'environnement.

Accidents

Les chiffres cumulés au 31 décembre 1982 indiquent des résultats fort éloquents et, d'une certaine manière, confirment l'efficacité des actions prises depuis 1980.

En 1982, 45 558 accidents sont survenus sur notre territoire, comparativement à 54 298 en 1981, soit une diminution de 16,1 pour cent. Le nombre des accidents mortels a diminué de 226, passant de 843 en 1981 à 617 (- 26,8 pour cent). Les accidents avec blessés ont enregistré une baisse de 2 268 accidents, passant de 11 714 en 1981 à 9 446 en 1982 (- 19,4 pour cent).

Pour ce qui concerne les accidents avec dommages matériels, nous complétons l'année 1982 avec une diminution de 6 246 accidents (- 15,0 pour cent) passant de 41 741 à 35 495 accidents.

Caractéristiques des accidents

Les trois principales causes d'accidents demeurent:

- la vitesse excessive dans les zones de 80 à 100 km;
- le non-respect des arrêts réglementaires et l'omission de céder le droit de passage;
- la vitesse excessive dans les zones de 50 à 70 km.

En général, les journées les plus critiques pour les accidents sont: le vendredi, dans une proportion de 17,3 pour cent; le samedi, dans une proportion de 17,9 pour cent; le dimanche, dans une proportion de 15,8 pour cent, pour un total de 52 pour cent comparativement à une moyenne de 11,8 pour cent pour les autres journées de la semaine. La mardi enregistre le plus bas pourcentage, soit 11,2 pour cent.

Les heures les plus critiques se situent entre 14 et 18 heures, dans une proportion de 30,7 pour cent, et les heures les plus sécuritaires, entre 5 et 11 heures, pour un taux de 14,8 pour cent.

L'heure de la journée où l'on enregistre le plus fort pourcentage d'accidents mortels, soit 2,2 pour cent, est entre 4 et 5 heures du matin, et le plus faible, entre 9 et 10 heures de la matinée.

Détection des infractions

La détection des infractions est l'un des moyens privilégiés par les policiers pour assurer la sécurité des usagers de la route et, à cet effet, 426 962 billets furent émis à des conducteurs fautifs. Il s'agit d'une baisse de 19,9 pour cent par rapport à l'année précédente.

La qualité de nos interventions fait en sorte que près de 65 pour cent des billets émis concernent les trois principales causes d'accidents citées précédemment.

Comparativement à 1981, le nombre des avis de 48 heures accuse une baisse de 7,5 pour cent, soit 343 727 avis comparativement à 371 564.

Des poursuites furent entamées contre 11 363 conducteurs (baisse de 21,0 pour cent) ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Les délits de fuite accusent une baisse de 21,0 pour cent, pour un total de 3 103. Le taux de solution est de 21,5 pour cent.

Formation

L'entrée en vigueur d'un nouveau code de la sécurité routière impliqua la formation de tout le personnel policier lié de près ou de loin à l'application de cette nouvelle loi. Il faut ici souligner que nos moniteurs ont également contribué à former de nombreux policiers municipaux et ce, aux quatre coins du Québec.

Étant donné qu'en 1983, le programme d'immatriculation par étalement débutera, nos policiers, grâce à la collaboraiton de la Régie de l'assurance automobile du Québec, furent sensibilisés à ce sujet et ce, pour être en mesure de mieux informer le public.

Par suite d'une entente avec la R.A.A.Q. pour informer le public sur le nouveau Code de la sécurité routière, 148 policiers (soit en général un par unité) ont reçu une journée de formation par nos moniteurs des bureaux de sécurité routière, en prévision des conférences sur le nouveau code.

Prévention

L'excellence du travail de nos policiers ne laisse aucun doute, mais certains programmes, sans l'apport de collaborateurs et sans la concertation de certains organismes, n'auraient pas eu le succès enregistré.

Conférences sur le Code de la sécurité routière

Désireux de se rapprocher du citoyen et de le sensibiliser à une nouvelle loi qui le touche quotidiennement dans ses déplacements, nos policiers, par le biais de plus de 500 conférences, ont rejoint près de 25 000 personnes.

Transport scolaire

Comme par le passé, nous nous sommes joints à la Ligue de sécurité du Québec et à de nombreux autres groupes oeuvrant dans le domaine de la sécurité du transport scolaire et participant à une campagne dont le thème porte sur la sécurité de l'écolier. La sensibilisation fut axée sur:

- l'écolier-piéton
- l'écolier-cycliste et cyclomotoriste;
- l'écolier-passager dans les différents modes de transport;
- la courtoisie des conducteurs d'automobiles.

La ceinture de sécurité

Chaque année, la Sûreté du Québec accentue une campagne incitative sur le port de la ceinture de

sécurité. En 1982, conjointement avec la R.A.A.Q. et les services de police municipaux, nous avons sensibilisé le public par des campagnes de publicité, par la distribution d'autocollants et de courts documents d'information.

Par cette sensibilisation et par l'application de cette réglementation, tous travaillent à sauvegarder notre plus grande richesse: la vie ainsi que l'intégrité mentale et physique de la personne.

Opération "gare au train"

La Sûreté du Québec s'est jointe à l'Association des chemins de fer du Canada, à la Commission canadienne des transports, au Conseil canadien de la sécurité et à la Ligue de sécurité du Québec dans un programme de sensibilisation dont l'objectif est de réduire les pertes de vie et les dommages corporels et matériels résultant des accidents aux passages à niveau. La problématique réside dans le fait que ces accidents seraient facilement évitables si les automobilistes exerçaient une plus grande prudence. Les dernières statistiques à ce chapitre nous montrent qu'au Québec, à tous les ans, une dizaine de personnes perdent la vie, une quarantaine sont blessées sérieusement et le nombre d'accidents se maintient à plus de 180 annuellement.

Expo-caravane

L'exposition itinérante, qui en est à sa troisième année, s'est déplacée dans 25 villes importantes. Elle a permis, durant 28 semaines, de rencontrer et d'informer quelque 157 000 citoyens sur les dispositions du Code de la sécurité routière. Organisée conjointement avec la Régie de l'assurance automobile du Québec, l'exposition a enregistré une augmentation de plus de 40 pour cent des visiteurs dans une période de temps plus courte que l'année dernière.

Conclusion

Nous sommes fiers de l'excellent résultat, mais la rigueur professionnelle nous empêche d'en réclamer la paternité. Nous nous référons ici à de nombreux facteurs (efficacité de nos patrouilleurs, lois plus sévères, systèmes administratifs plus efficaces, diminution de la consommation d'essence, diminution du flot de circulation, etc.) qui, pris isolément, ne veulent rien dire, mais demeurent omniprésents dans la vie de tous les jours, entraînent des réactions en chaîne et, finalement, influent sur les statistiques officielles.

On ne peut passer sous silence le fait que la venue du nouveau code, et surtout son implantation au niveau du public par des policiers-conférenciers, a permis d'humaniser le contact des policiers envers la population; ceux-ci on su démontrer à leur auditoire que "Bien se conduire pour mieux vivre", c'est l'affaire de tous !

Police autochtone

Depuis 1979, la Sûreté du Québec s'est vu confier le mandat d'organiser et de superviser les services de police autochtones mentionnés aux chapitres 19 et 21 de la Convention de la Baie James et du nord québécois. Au total, 21 communautés participent à ce programme (8 communautés cries et 13 communautés inuits).

Les objectifs de ce programme sont de permettre aux Autochtones d'acquérir les connaissances et l'expertise nécessaires pour réaliser et assurer l'autonomie gestionnaire et opérationnelle dans le domaine policier.

Formation

Les candidats policiers autochtones, aussitôt après l'embauche, travaillent dans leur communauté sous la supervision de membres de la Sûreté du Québec affectés aux postes de Kuujjuaq, de la Baleine et de Radisson et sont assermentés

constables spéciaux, en vertu de l'article 80 de la Loi de police. Par la suite, ils suivent le cours de base dispensé par l'Institut de police du Québec. Il est aussi intéressant de noter que ces policiers autochtones reçoivent une formation théorique et pratique durant leur formation.

Les Cris

L'évolution de l'implantation des services policiers cris est remarquable. Les policiers en fonction ont presque tous complété le cours de base et nous notons une certaine efficacité dans leur travail.

Au mois d'août 1982, le Directeur général de la Sûreté du Québec signait, au nom du Procureur général, une convention de services administratifs qui permet maintenant à la communauté de Mistassini de recevoir une subvention pour maintenir son service de police.

Les Inuits

L'implantation des services policiers inuits a connu, durant l'année 1981, un taux de roulement de personnel très élevé, d'où un problème sérieux dans l'évolution du programme. Une étude de ce phénomène a été réalisée au début de 1982. Cette analyse a permis d'en déceler les causes. Une amélioration sensible est notée en 1982, alors que 4 constables seulement ont démissionné, comparativement à 11 en 1981.

La Sûreté du Québec et les Autochtones du Québec

La Sûreté du Québec considère que tous les Autochtones résidant au Québec ont droit aux mêmes services et à la même protection que les autres citoyens du Québec et c'est pourquoi nous avons entrepris les actions suivantes:

- Cours de formation: us et coutumes des Autochtones du Québec.

  Ce cours unique en son genre au Québec a été dispensé pour la première fois aux membres du poste de Matapédia en juin 1982. L'expérience a été concluante et l'objectif a été largement atteint. Nous espérons pouvoir continuer ce programme en 1983.

- *Relations*

  En vue d'harmoniser nos relations avec nos concitoyens autochtones, nous avons visités certains conseils de bande de même que les membres de la police amérindienne pour faire connaître nos services et offrir toute l'assistance nécessaire au maintien de l'ordre et de la paix.

Alcool,moralité,drogues et jeux

Dans le secteur alcool, moralité, drogues et jeux, l'année 1982 en fut une de continuité par rapport au travail déjà amorcé. Nous avons de nouveau mis l'emphase sur les domaines touchant plus directement la criminalité et amélioré, par une présence soutenue, l'aspect préventif de notre travail.

En 1982, nos membres d'E.R.A.M.D.J., au nombre de 183, ont oeuvré à sensibiliser le public sur les dangers de la drogue. Les adolescents furent rencontrés fréquemment dans les écoles au cours de conférences.

Nous avons de plus tenté d'améliorer nos méthodes de travail, tout en munissant nos membres d'outils nouveaux, de connaissances additionnelles. Depuis l'automne 1982, chaque unité a en main un nouveau guide d'application concernant les lois pénales; il touche en particulier les lois en matière d'alcool, de loteries et de courses et la Loi sur le cinéma. Il permet à chaque policier de mieux connaître les éléments de preuve requis et, de ce fait, augmente notre efficacité.

Depuis l'automne 1982, une expérience est en cours dans la section de Saint-Jean, district de Montréal, et se poursuivra jusqu'à l'été prochain.

Elle consiste à remettre aux postes la responsabilité première des domaines alcool, moralité, drogues et jeux. De ce fait, nous pourrons dorénavant compter sur plus de 300 policiers pour faire respecter ces lois, en comparaison des 20 membres de nos deux E.R.A.M.D.J. qui s'occupaient de ce même territoire. Les E.R.A.M.D.J. deviendront de ce fait des unités de support pour les postes et pourront ainsi déployer plus d'énergies dans les domaines comme la drogue, la prostitution et le jeu.

Alcool

En 1982, nos inspections systématiques d'établissements licenciés ont quelque peu diminué, comme le démontre la baisse de 16,2 pour cent de nos interventions. Toutefois, nous avons procédé aux inspections de façon plus sélective en améliorant la qualité du travail. La situation en général dans ces établissements est demeurée comparable à 1981.

Côté visites, le nombre de nos interventions a chuté, mais nous pouvons affirmer que nos visites sont le reflet plus juste de nos interventions dans ce domaine car, depuis le début de 1982, un contrôle plus strict selon une nouvelle procédure exige l'entrée du policier à l'intérieur de l'établissement pour qu'on considère cela comme une intervention.

Dans les bars et discothèques, la surveillance des personnes mineures employées comme danseurs-serveurs ou comme danseuses-serveuses (go-go) s'est poursuivie et, depuis les changements apportés à la Loi sur les permis d'alcool, la situation s'est améliorée; on retrouve rarement des mineurs travaillant dans ces établissements.

Moralité

Dans ce domaine, nos interventions se sont poursuivies partout au Québec. Nous avons de nouveau axé notre travail sur la prévention; de nombreux kiosques à journaux, tabagies et dépanneurs furent visités afin de surveiller de plus près l'étalage et la vente des matières pornographiques. Nous avons surveillé de près la projection de films dans les bars, terrasses, etc., et plusieurs films non visés furent saisis; des procédures en vertu de la Loi sur le cinéma furent entamées contre les tenanciers. Dans le domaine de la moralité en général (incluant la prostitution, les jeux et paris, les actes contraires aux bonnes moeurs et les actions indécentes), nous présentons une diminution de 51,1 pour cent de nos interventions, soit 1 050 causes en 1981 comparativement à 513 en 1982, incluant 309 cas d'assistance.

Il faut préciser toutefois que pour ce qui concerne les projections de films, nous avons considéré qu'un film visé par le Bureau du cinéma était conforme à la loi. Les films non visés ont été l'objet de poursuites, au nombre de 77.

Drogues et stupéfiants

Dans ce domaine, il n'y a aucun doute que l'élan de 1981 s'est poursuivi. La formation accélérée de notre personnel, des crédits additionnels et une orientation plus précise nous ont permis, en 1982, d'augmenter notre volume d'interventions de 11,1 pour cent, atteignant 5 027 causes de drogues, dont 3 138 cas d'assistance.

Nos niveaux d'intervention ont également évolué et, des 7 617 258 $ de drogues saisies en 1981, nous avons, au cours de 1982, saisi plus de 12 520 316 $, soit une augmentation de 64 pour cent. Étant donné que la formation de nos membres nous permet d'agir à des niveaux plus importants, la quantité des drogues saisies est également à la hausse. La formation d'agents d'infiltration, de meilleurs indicateurs et un appui plus évident de notre personnel devraient conduire à des résultats similaires pour 1983.

Nous avons conclu, au cours de 1982, une entente avec le Bureau des drogues dangereuses qui nous

permet maintenant de détruire nous-mêmes, sur place, les drogues saisies, une fois les procédures terminées. Cette nouvelle entente nous permet un contrôle plus sécuritaire des drogues et stupéfiants saisis et nous évite une quantité de frais (antérieurement, ces drogues devraient être transmises au Bureau des drogues dangereuses pour destruction).

Jeux

Pour ce qui concerne le secteur du jeu, l'année 1982 nous rappellera les multiples démarches entreprises de part et d'autre relativement à l'implantation de casinos. La Sûreté du Québec s'est prononcée sur cette question: elle soutient que l'implantation de casinos entraînera une augmentation de la criminalité et un impact social négatif.

Au niveau de la partie V du Code criminel, il y a eu une certaine offensive concernant les causes de maisons de jeu et de loteries illégales. L'augmentation d'informations envers le public aidera celui-ci à comprendre davantage ce qui est ou n'est pas permis.

Relativement à la Loi sur la Régie des loteries et courses du Québec (chapitre L-6), 199 infractions réelles ont été constatées, comparativement à 233 en 1981. Il y a eu 10 pour cent d'acquittements. Il faut préciser ici que certaines démarches ont été entreprises auprès de cet organisme afin que cette loi ait plus de dents et il semble que l'année 1983 verra se réaliser davantage certains objectifs, surtout au niveau des salles de jeux automatiques.

Soulignons l'arrivée en scène de la loi 92 modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités. En effet, des modifications au Code municipal ainsi qu'à la Loi sur les cités et villes leur confère désormais un pouvoir de réglementation et de prohibition au sujet de l'établissement de salles de jeux automatiques sur leur territoire.

Renseignements criminels

En 1982, notre service a déployé beaucoup d'efforts pour augmenter son efficacité, en exploitant ses ressources au maximum. La fusion du B.R.Q.C.O. (Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé) avec notre service nous a permis de récupérer du personnel pour l'assigner à d'autres fonctions, donc de maximiser l'exploitation des ressources tant humaines que matérielles.

Comme nous l'avions prévu dans notre plan de développement, plusieurs de nos membres ont pu bénéficier de cours de formation et de perfectionnement qui ont permis d'accroître la compétence de notre personnel et son efficacité.

Au cours de l'année, le Service des renseignements criminels s'est doté d'un centre d'analyse, composé de cinq policiers d'expérience et d'un professionnel. Tous ont reçu une formation leur permettant de maîtriser cet art qu'est l'analyse du renseignement.

Les principaux dossiers qui ont retenu l'attention de notre service sont sans contredit: l'assistance à la C.E.C.O. (enquête relative à l'industrie du vêtement) et le projet "Motard" qui a permis aux unités opérationnelles de la Sûreté du Québec et à certains services de police municipaux de contenir les activités de bandes criminalisées tels que les "Hell's Angels", les "Outlaws" et autres groupes qui leur sont affiliés.

Notre service a également porté une attention particulière à la cueillette et à l'analyse de renseignements sur des individus ayant des ramifications avec des membres du crime organisé s'intéressant au plus haut point à l'implantation éventuelle de casinos au Québec.

D'autre part, un nombre important d'individus engagés dans des activités criminelles ont fait l'objet de dossiers de renseignements et requis une

somme de travail appréciable de la part de notre personnel. Plusieurs rapports de situation ont également été soumis à notre direction.

Les résultats produits par notre service ont nécessairement requis la participation de notre unité de Québec et celle des escouades spéciales des aéroports de Dorval et de Mirabel.

Enfin, l'utilisation maximale des fichiers informatisés mis à notre disposition nous a permis des échanges de renseignements précieux au Canada et aux États-Unis.

Renseignements de sécurité

L'année 1982 fut particulièrement active quant aux problèmes sociopolitiques et socio-économiques susceptibles d'amener une intervention de la Direction des opérations et de la sécurité publique. Notre rôle est de prévoir l'émergence ou la conjecture de problèmes engendrant des affrontements ou même de la violence. La Sûreté du Québec peut ainsi apprécier de façon avertie l'importance de ses interventions dans des secteurs qui risquent de perturber la paix sociale, sans brimer les droits et libertés des citoyens récalcitrants ou contestataires.

Dans sa mission d'information, le service doit ainsi identifier les secteurs d'activités les plus troubles, et ce faisant, il s'acquitte de sa tâche qui consiste à pourvoir à la maîtrise d'une situation ou à l'identification d'actions par des individus prônant et provoquant la violence. Il faut donc voir l'aspect préventif de ce travail qui nous permet de rejoindre un aspect fondamental de notre mission en tant qu'organisation policière.

L'opération "Vigilance" est une partie non moins importante et essentielle du service qui consiste, en collaboration avec le Service de la protection, à dépister toute menace dirigée vers nos personnalités politiques québécoises de même que les hauts dignitaires étrangers en visite sur notre territoire. De nombreuses enquêtes et vérifications de sécurité doivent être effectuées afin d'évaluer tout risque possible et mieux prévoir et coordonner des actions de protection.

Des rapports hebdomadaires et mensuels sont produits par le service afin d'informer et d'orienter, si cela est possible, la Direction générale et davantage le Directeur général adjoint aux opérations et à la sécurité publique dans sa planification, ses actions et le déploiement de ses effectifs.

Enfin, compte tenu de la situation et du climat au Québec, certaines actions à caractère subversif ont été mises à jour au cours des derniers mois de 1982. Des menaces écrites ou verbales (téléphoniques) ont été faites, des vols d'armes ont eu lieu, des matières explosives ont été retracées; bref, nous avons dû demeurer vigilants et tenter de faire la lumière sur ces nombreuses actions. Ceci a impliqué des efforts concertés avec les différentes escouades spécialisées et les forces policières municipales afin de clarifier ces dossiers. De plus, l'intérêt pour les activités terroristes internationales est toujours actif afin de pouvoir demeurer à la fine pointe de leur évolution et pour permettre une analyse des tendances et des déplacements par rapport à l'influence qu'elles ont sur le climat social québécois.

En 1983, nous devrons continuer à jouer le rôle important qui nous est dévolu, à savoir: l'anticipation, l'émergence et l'analyse des problèmes reliés au climat social, économique et politique sur notre territoire.

Tout ceci sera fonction du contrôle et de la qualité dans la recherche et la cueillette de l'information ainsi que de l'analyse, la synthèse et la transmission de l'information.

Protection des hommes d'État

Nous avons le mandat d'assurer la protection physique immédiate de hautes personnalités du gouvernement du Québec, de leur famille immédiate et des dignitaires étrangers en visite officielle lorsqu'il sont invités par le gouvernement québécois.

Pour être en mesure de remplir cette importante mission de sécurité publique, nous devons suivre un cheminement opérationnel composé de trois phases primordiales et obligatoires:

- l'évaluation de la menace;
- l'élaboration d'un programme de protection;
- l'application de ce programme de protection.

Il est absolument impossible d'envisager une protection physique immédiate efficace, raisonnable et professionnelle si ces trois phases ne sont pas effectuées ou si elles sont traitées à la légère, sans tenir compte de l'importance de l'ordre chronologique de leur exécution.

Compte tenu de la somme de travail et des nombreuses étapes de planification qu'entraîne chacune de ces phases opérationnelles et en examinant le tableau de statistiques et activités policières qui suit, le lecteur constatera que le Service de la protection a été passablement occupé au cours de 1982.

PLANS ET PROGRAMMES DE SÉCURITÉ

Visites d'État (dignitaires étrangers)	96
Événements spéciaux:	
- Premier ministre	31
- Hommes politiques	47
- Organismes gouvernementaux	12

L'application d'un programme de protection implique un travail d'activités préventives et de dépistage, à savoir:

- patrouilles préventives et sélectives d'endroits jugées nécessaires;
- balayages électroniques;
- planification et révision régulière de plans de contingence et de relevés sécuritaires permanents;
- participation directe et régulière à un programme de relations extérieures et de collaboration avec tous les organismes privés, gouvernementaux et policiers impliqués dans les visites d'État et la protection physique.

ACTIVITÉS PRÉVENTIVES

Patrouilles préventives	62
Balayages électroniques	10
Plans de contingence	4 révisés 1 nouveau
Relevés sécuritaires permanents	87 révisés 22 nouveaux
Relations extérieures et réunions de planification:	
- Organismes gouvernementaux	44
- Services de police municipaux	15
- Organismes privés	30

Statistiques

Effectif

Policiers	Autorisé *		Réel	
	1982	1981	1982	1981
Officiers	156	156	102	110
Sergents	345	345	297	305
Caporaux	623	623	429	441
Agents	3471	3517	3690	3715
Total partiel	4595	4641	4518	4571
Pourcentage	(100)	(100)	(98,3)	(98,5)

Employés publics	Autorisé		Réel	
	1982	1981	1982	1981
Cadres supérieurs et adjoints aux cadres supérieurs	13	13	12	10
Professionnels	51	55	46	53
Techniciens et assimilés	45	43	44	33
Personnel de bureau et assimilés	839	857	815	845
Ouvriers	35	34	35	34
Total partiel	983	1002	952	973
Pourcentage	(100)	(100)	(96,8)	(97,1)
Total du personnel	5578	5643	5470	5544
Pourcentage	(100)	(100)	(98,0)	(97,8)

* selon décret

effectif réel au 31 décembre 1982

Statistiques de la criminalité par catégories d'infractions

Catégories d'infractions	1981	1982	Variation (%)	Taux de solution	Assistances
- Attentats contre la personne	2 783	2 789	+ 0,2	88,9	524
- Vols qualifiés	482	464	- 3,7	54,5	518
- Vols avec effraction	17 739	18 601	+ 4,9	36,9	3 054
- Vols de véhicules à moteur	2 474	2 200	-11,1	40,8	628
- Vols simples	13 548	14 095	+ 4,0	29,3	1 730
- Fraudes	3 937	4 287	+ 8,9	86,3	1 371
- Moralité (1)	248	169	-31,9	78,7	309
- Armes offensives	473	431	- 8,9	57,7	179
- Autres infractions au C.C.	12 170	11 972	- 1,6	57,4	1 784
TOTAL	53 854	55 008	+ 2,1	46,7	10 097

Statistiques de la criminalité par district de la Sûreté du Québec

DISTRICTS	1981	1982	Variation (%)	Taux de solution	Assistances
- Bas Saint-Laurent et Gaspésie	4 279	5 005	+17,0	49,1	511
- Saguenay - Lac Saint-Jean	1 928	2 011	+ 4,3	44,7	883
- Québec	8 623	8 460	- 1,9	58,0	1 581
- Trois-Rivières	4 782	5 610	+17,3	52,4	936
- Estrie	2 591	2 537	- 2,1	43,6	164
- Montréal	22 869	22 043	- 3,6	40,3	4 417
- Outaouais	4 433	4 842	+ 9,2	41,6	364
- Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec	3 083	3 171	+ 2,9	57,3	968
- Côte-Nord	1 266	1 329	+ 5,0	49,4	273
Drogues	1 648	1 781	+ 8,1	76,0	3 138
Alcool	6 278	4 306	-31,4		

(1): la moralité comprend maintenant les actes contraires aux bonnes moeurs et les actions indécentes, antérieurement regroupés sous les autres infractions au C.C.

Statistiques des accidents de la circulation par catégories

CATÉGORIES	1981	1982	Variation (%)
- Accidents mortels	843	617	- 26,8
- Accidents avec blessés	11 714	9 446	- 19,4
- Accidents avec dégâts matériels seulement	41 741	35 495	- 15,0
TOTAL	54 298	45 558	- 16,1

Statistiques des accidents de la circulation par district de la Sûreté du Québec

DISTRICTS	1981	1982	Variation (%)
- Bas Saint-Laurent et Gaspésie	4 635	3 614	- 22,0
- Saguenay - Lac Saint-Jean	1 942	1 593	- 18,0
- Québec	9 929	8 313	- 16,3
- Trois-Rivières	5 376	4 320	- 19,6
- Estrie	2 440	2 205	- 9,6
- Montréal	23 477	20 091	- 14,4
- Outaouais	3 394	2 884	- 15,0
- Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec	1 989	1 639	- 17,6
- Côte-Nord	1 116	899	- 19,4
Capacités affaiblies	14 380	11 363	- 21,0
Délits de fuite	3 926	3 103	- 21,0
...infractions au Code de la sécurité routière	532 901	426 962	- 19,9
Avis de 48 heures	371 564	343 727	- 7,5

La direction générale

Directeur général	Jacques Beaudoin 395-4161
Directeur général adjoint: opérations et sécurité publique	Tancrède Paquette 395-4164
Directeur général adjoint: planification	Jean Tellier 395-4170
Directeur général adjoint: logistique et supports techniques	Yvan Aubin 395-4077
Contrôleur général: ressources humaines	Gilles Michaud 395-5650

Grand quartier général
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7

Les districts

Bas Saint-Laurent et Gaspésie (1)
Roger Lévesque, inspecteur
(393, rue Vanier)
Case postale 3100
Rimouski (Québec)
G5L 8B1
723-1122

Saguenay-Lac Saint-Jean (2)
Gilles Germain, inspecteur
(1110, rue Des Roitelets)
Case postale 5080
Chicoutimi (Québec)
G7H 6J6
549-9266

Québec (3)
Normand Bergeron, inspecteur-chef
(5005, boul. Pierre-Bertrand)
C.P. 8400, Terminus postal
Québec (Québec)
G1K 7W2
623-6262

Trois-Rivières (4)
Gilles St-Antoine, inspecteur
(430, rue Latreille)
Case postale 1300
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
G8T 8T4
379-7311

Estrie (5)
Michel Lavallée, inspecteur
(40, rue Don Bosco sud)
Case postale 2330
Sherbrooke (Québec)
J1J 3Y3
565-8111

Montréal (6)
Réal Turner, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-4167

Outaouais (7)
Robert Lavigne, inspecteur
(85, rue Jean-Proulx)
Case postale 1000
Hull (Québec)
J8Y 6N7
770-9111

Abitibi-Témiscamingue et Nouveau-Québec (8)
Roger Chartrand, inspecteur
(1, 9e rue)
Case postale 8888
Noranda (Québec)
J9X 5R8
764-3202

Côte-Nord (9)
Claude Baron, inspecteur
20, boul. Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2L6
296-2324

Conseiller en enquêtes criminelles
Robert Therrien, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-5652

Conseiller en mesures d'urgence
Pierre-André Gagné, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-5627

Conseiller en alcool, moralité, drogues et jeux
Léonce Guérard, inspecteur
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-4187

Conseiller en sécurité routière
Claude Chagnon, inspecteur-chef
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-5580

Conseiller en police autochtone
Gilles Bouchard, capitaine
(1701, rue Parthenais)
C.P. 1400, succursale "C"
Montréal (Québec)
H2L 4K7
395-4066

Les postes

District du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (1)

Section Chandler

Postes:

Cap-aux-Meules	(297)
Gaspé	(299)
Grande-Vallée	(300)
New Carlisle	(301)
New Richmond	(302)
Pabos	(298)

Section Rimouski

Postes:

Amqui	(307)
Matane	(308)
Matapédia	(309)
Rimouski	(311)
Sainte-Anne-des-Monts	(312)

District du Saguenay -Lac Saint-Jean (2)

Postes:

Alma	(252)
Chibougamau	(253)
Chicoutimi	(254)
Dolbeau	(255)
Roberval	(256)
Saint-Ambroise	(257)

District de Québec (3)

Section Québec nord

Postes:

Baie Saint-Paul	(264)
La Malbaie	(265)
L'Étape	(267)
Portneuf	(269)
Québec-métro	(218)
Sainte-Anne-de-Beaupré	(276)
Saint-Raymond	(274)

Section Québec sud

Postes:

Laurier-Station	(266)
Montmagny	(280)
Saint-Camille	(284)
Saint-Georges-de-Beauce	(270)
Saint-Joseph-de-Beauce	(271)
Saint-Malachie	(272)
Saint-Prosper	(273)
Saint-Romuald	(268)
Thetford Mines	(120)

Section Rivière-du-Loup

Postes:

Notre-Dame-du-Lac	(281)
Rivière-du-Loup	(283)
Saint-Jean-Port-Joli	(285)
Saint-Pamphile	(286)
Saint-Pascal	(287)
Trois-Pistoles	(288)

District de Trois-Rivières (4)

Postes:

Arthabaska	(121)
Bécancour	(112)
Cap-de-la-Madeleine	(166)
Drummondville	(115)
La Tuque	(158)
Louiseville	(159)
Nicolet	(117)
Sainte-Anne-de-la-Pérade	(161)
Shawinigan	(165)

District de l'Estrie (5)

Postes:

Coaticook	(113)
Cookshire	(114)
Lac-Mégantic	(116)
Richmond	(118)
Sherbrooke	(119)
Weedon	(122)

District de Montréal (6)

Section Joliette

Postes:

Berthierville	(156)
Joliette	(157)
Lachenaie	(171)
Rawdon	(160)
Saint-Donat	(162)
Saint-Gabriel	(163)
Saint-Michel-des-Saints	(164)

Section Montréal

Postes:

Candiac	(101)
Lachute	(174)
Montréal-métro	(170)
Sainte-Agathe	(177)
Saint-Eustache	(178)
Saint-Jérôme	(179)
Sainte-Julie	(103)
Vaudreuil	(172)

Section Saint-Jean

Postes:

Cowansville	(097)
Granby	(098)
Huntingdon	(099)
Lacolle	(100)
Marieville	(102)
Saint-Hyacinthe	(104)
Saint-Jean	(105)
Sainte-Martine	(106)
Tracy	(107)
Valleyfield	(108)

District de l'Outaouais (7)

Postes:

Buckingham	(130)
Campbell's Bay	(131)
Hull-métro	(132)
Labelle	(133)
Low	(134)
Maniwaki	(135)
Mont-Laurier	(136)
Papineauville	(137)

District de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec (8)

Postes:

Amos	(142)
Kuujjuaq	(173)
La Baleine	(175)
La Sarre	(143)
Letang	(147)
Malartic	(144)
Radisson	(110)
Rouyn	(145)
Senneterre	(146)
Val d'Or	(148)
Ville-Marie	(149)

District de la Côte-Nord (9)

Postes:

Baie-Comeau	(239)
Baie-Trinité	(240)
Fermont	(243)
Forestville	(241)
Havre-Saint-Pierre	(242)
Blanc-Sablon	(247)
Sept-Îles	(245)
Tadoussac	(246)

Exemplaires du rapport disponibles à la:

Sûreté du Québec
Service des communications
1701, rue Parthenais
Bureau 730
Montréal (Québec)
H2L 4K7

Service de l'impression et
de la reproduction

POOR

QUALITY

ORIGINAL